

Générosité privée et associations : vers de nouvelles relations.

**Un livre blanc pour guider la recherche en réponse aux besoins de
connaissances des associations et des acteurs de la générosité privée**

*Sous le pilotage académique de Lucile Manoury, Anne Monier et Mathilde
Renault-Tinacci*

Publié par l'Institut français du Monde associatif



INSTITUT
FRANÇAIS
DU MONDE
ASSOCIATIF

Hommage à notre collègue, co-autrice et amie, Lucile Manoury.

Lors des événements qui accompagneront la restitution de cette publication, Lucile Manoury aurait dû être à nos côtés. Malheureusement, elle nous a quittés en décembre dernier.

Nous souhaitons tout d'abord rendre hommage à sa contribution essentielle aux travaux qui ont nourri cette publication. Lucile en a assuré le copilotage académique. Elle a brillamment dirigé et largement rédigé leur cadrage théorique. Lucile préparait une thèse sur la philanthropie territoriale à l'Université de Haute-Alsace et son expertise rare comme sa grande rigueur intellectuelle ont été de précieux atouts dans notre démarche.

Nous souhaitons également rendre hommage à la femme d'engagement qu'elle était. Amoureuse du fait associatif, des fondations et des territoires, Lucile a embrassé plusieurs carrières : consultante, évaluatrice, Maître de conférences associée, animatrice d'une communauté philanthropique territoriale, chercheuse. Tous ses engagements avaient comme trait commun la connaissance et la reconnaissance de l'action citoyenne collective en proximité.

Lucile était membre de l'Institut depuis sa création en 2019. Elle a contribué à nos travaux sur la contribution du fait associatif aux territoires. Faiseuse de liens, elle a largement contribué à ancrer l'Institut au sein de son réseau académique.

Aux mondes associatifs, des fonds et fondations, de l'Economie Sociale et solidaire ainsi qu'au monde académique, elle laisse l'empreinte indélébile de ses travaux, de son engagement et de ses valeurs. Ils continueront de nous inspirer.

Lucile portait la vision que des travaux de recherche sur la philanthropie territoriale étaient autant manquants qu'indispensables aux acteurs. Elle n'aura pas pu terminer sa thèse, mais nous ne doutons pas que d'autres chercheurs reprendront le flambeau, saluant ainsi sa mémoire.

Publié par l'Institut français du Monde associatif

Février 2025

www.institutfrancaisdumondeassociatif.org

 [Institut Français du Monde Associatif](#)

Directeur de publication :

Floriant Covelli, Délégué général de l'Institut français du Monde associatif

Rédactrices

Brigitte Giraud, Vice-Présidente de l'Institut français du Monde associatif

Véronique Rioufol, Déléguée générale adjointe de l'Institut français du Monde associatif

Lucile Manoury, Responsable du Cercle Fondations et Territoires du Centre Français des Fonds et Fondations (CFF), doctorante en sciences sociales à l'Université de Haute Alsace, bénévole de l'Institut français du Monde associatif

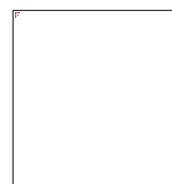
Amira Azaiez, Chargée de projet et communication de l'Institut français du monde associatif

Comité de relecture

Guillaume Plaisance, Maître de conférences en sciences de gestion à l'IAE de Bordeaux et membre du Comité scientifique de l'Institut français du Monde associatif

Mathilde Renault-Tinacci, Sociologue à l'INJEP et membre du Comité scientifique de l'Institut français du Monde associatif

Avec le soutien de :



L'Institut français du Monde associatif remercie ces partenaires pour leur soutien financier. Il reste seul responsable du contenu de cette publication.

Sommaire

PAGE DE COUVERTURE	1
Hommage à Lucile Manoury	2
Publié par l'Institut français du Monde associatif	3
SOMMAIRE	4
RÉSUMÉ	6
INTRODUCTION	8
DÉFINITIONS ET PÉRIMÈTRE	10
Monde associatif et générosité privée : quelques repères clés	11
Le secteur de la générosité privée	11
Le secteur associatif	12
La générosité privée dans la structure de financement des associations	12
Trois choix structurants pour la réflexion	13
Philanthropie ou générosité privée ?	13
Associations d'intérêt général ou monde associatif au sens large ?	14
Le choix d'étudier la relation entre générosité privée et associations	15
PREMIERS ÉLÉMENTS DE REVUE DE LITTÉRATURE ACADÉMIQUE ET PROFESSIONNELLE	16
Quelques éléments d'état de l'art de la recherche sur le don, la philanthropie et le mécénat	17
La recherche confrontée à une évolution rapide des formes et pratiques de la générosité privée	20
Partir d'enjeux de recherche sur le fait associatif pour questionner la relation associations/générosité privée	22
De l'histoire du monde associatif à celle de la relation entre associations et générosité privée	22
Gouvernance et participation : comment aborder les interactions entre générosité privée et fait associatif ?	23
La dimension micro et macro territoriale, dont l'Europe, au prisme de la relation entre monde associatif et générosité privée	25
Modèles socio-économiques : la relation entre générosité privée et monde associatif, levier d'innovation sociale ?	27

La question de la relation : d'un impensé de la recherche académique à la proposition d'un chemin de questionnements pour la recherche	29
LES ENJEUX DE CONNAISSANCE ET THÉMATIQUES DE RECHERCHE	30
Pour une lecture "ouverte" de la relation générosité privée/associations	32
Les multiples formes de la relation monde associatif /générosité privée	33
Monde associatif et générosité privée : entre dépendances, interdépendances et risques	35
La nature de la relation	35
Les effets de la relation	38
La place de la générosité privée dans les modèles socio-économiques associatifs	38
Les conditions d'accès des associations à la générosité privée	39
Les motivations des associations dans leur recours à la générosité privée	39
Les fonctions assignées à la générosité privée dans les MSE	40
Les effets du développement de la générosité privée sur le fonctionnement associatif et la valeur créée	40
L'évaluation au cœur de la relation	41
Comprendre pour mieux calibrer les pratiques évaluatives dans toutes leurs dimensions	42
Cartographier la diversité des modèles évaluatifs ... et projeter de nouveaux modèles	42
L'évaluation, source de partage ou d'asymétrie	43
Quelle contribution commune à la démocratie ?	43
Comprendre l'influence sur la démocratie interne des associations	44
Explorer le triptyque associations / Etat / générosité privée et son rapport à l'intérêt général	44
La relation associations/générosité privée au prisme de l'histoire	46
La relation associations/générosité privée sous l'angle territorial	47
CONCLUSION	49
ANNEXES 1	51
Participants et contributeurs	51
ANNEXES 2	56
Repères bibliographiques	56

Résumé

Répondre à un manque de connaissance et de reconnaissance

Dans un contexte d'évolution des ressources financières associatives, la générosité privée occupe une place croissante dans les projets associatifs même si les volumes financiers consentis évoluent lentement en moyenne, en France.

Pourtant, les travaux de recherche français sur la philanthropie et sur les associations n'abordent que trop peu, à l'intersection de ces deux domaines, les relations entre générosité privée et monde associatif. De leur côté, les acteurs témoignent d'une grande méconnaissance entre secteur associatif et secteur de la générosité privée, mais aussi d'un manque de reconnaissance de leur contribution commune à la société et à la démocratie.

Ces constats ont décidé l'Institut français du Monde associatif à lancer un groupe de travail réunissant 44 acteurs et chercheurs pour explorer les besoins de connaissance sur cette thématique de la relation entre générosité privée et associations.

Ce livre blanc a pour objectif de rendre compte des travaux produits par le groupe.

La relation entre générosité privée et associations, un angle mort de la connaissance

Une première revue de la littérature permet de cerner l'état des connaissances existantes et également des angles morts à éclairer.

Peu abordé dans la littérature, le don des particuliers a été principalement traité sous l'angle des incitations fiscales, ou des comportements des individus face à une décision de don. Le mécénat est avant tout étudié à travers la nature de l'intérêt pour l'entreprise (économique, fiscal, managérial, gestion des ressources humaines). De son côté, la recherche française sur les fonds et fondations est largement sous l'influence de la recherche anglosaxonne, quant aux données quantitatives, elles sont essentiellement alimentées par les professionnels eux-mêmes. Par ailleurs, une recherche critique se développe situant la philanthropie comme outil de légitimation des inégalités sociales, ou encore dans ses rapports complexes/problématiques à la démocratie.

Cette revue de littérature confirme que la question de la relation entre générosité privée et associations est une voie de connaissance à ouvrir. Dans cette perspective, les nouvelles formes et

pratiques de la générosité privée (fundraising associatif, collecte numérique, fondations territoriales, ...) seraient à documenter, de même que leurs effets (évolution du rapport donateur/bénéficiaire, mécénat et professionnalisation des associations, ...). Une approche scientifique européenne et française de la philanthropie est également attendue, qui pourrait en particulier prolonger les travaux émergents en France et au Québec sur les enjeux sociétaux de la philanthropie (démocratie, inégalités, climat, territoires, ...).

Plusieurs besoins prioritaires identifiés

La relation entre monde associatif et générosité privée demande à être éclairée dans la multiplicité de ses formes et de ses objets (argent, valeurs, représentations, compétences, ...). Elle nécessite d'être étudiée entre asymétrie, confiance et prise de risque.

Les conditions, effets et motivations du recours à la générosité privée pour les associations sont mal connus et la place de la générosité privée dans les modèles socio-économiques associatifs - au-delà des seules ressources financières - est encore à documenter.

Outil de dialogue et de reconnaissance de la valeur mais aussi moyen de contrôle, l'évaluation, au cœur de la relation, est un enjeu de connaissance, appelant de nouveaux modèles évaluatifs qui révèlent les processus de transformation sociale à la croisée de la générosité privée et des associations.

Dans le contexte social et politique incertain actuellement, la relation entre générosité privée et associations est à penser pour sa contribution démocratique, en complément de l'action publique et davantage en articulation avec cette dernière, dans sa capacité à renforcer voire à recréer du lien social, soutenir le pouvoir d'agir et la participation citoyenne, détecter les besoins et y apporter des réponses nouvelles.

La relation est également à étudier au prisme de l'histoire, pour mieux appréhender ses évolutions et celles de son environnement institutionnel, et la comprendre au présent.

Enfin, la relation est à analyser dans ses formes et contextes territoriaux où elle commence à se développer.

Vers un programme de connaissances

Ce livre blanc est un outil de réflexion dont pourront se saisir les professionnels et les institutions souhaitant s'engager dans une démarche de connaissance afin de renforcer les relations entre générosité privée et monde associatif.

Il est aussi un guide pour susciter de futures recherches en réponse aux besoins des acteurs. Ces recherches sont attendues par les acteurs associatifs et de la générosité privée pour renforcer leurs écosystèmes et faire levier sur les métiers, les stratégies, les plaidoyers et améliorer le dialogue avec les pouvoirs publics.

L'Institut prendra sa part, avec des partenaires financiers et d'actions, en lançant un programme de connaissances ambitieux au cours de la prochaine année.

L'Institut français du Monde associatif (IFMA)

Créé en 2019, l'Institut français du Monde associatif (IFMA) a pour mission de soutenir la connaissance du monde associatif et de promouvoir le développement du secteur en accompagnant sa meilleure appropriation des travaux scientifiques.

L'initiative part du constat du décalage entre le poids considérable des associations dans la société française et l'insuffisance de travaux de recherche explorant le monde associatif et l'irrigant en retour. Sur la base de ce constat, une conviction forte fonde l'origine de l'Institut : soutenir la connaissance du monde associatif, c'est permettre sa meilleure reconnaissance, et le rendre plus fort et plus résilient.

L'Institut s'est donc donné pour mission d'organiser la production de recherches académiques réellement utiles au monde associatif, autour de trois grandes activités :

- Détecter les besoins de connaissance : En identifiant les besoins de connaissance des associations, nous éclairons de nouvelles pistes pour renforcer les compétences des dirigeants associatifs, pour nourrir les stratégies de plaidoyer des associations, pour renforcer le dialogue avec leurs parties prenantes et pour orienter les politiques de soutien des financeurs publics et privés.
- Soutenir de nouvelles recherches : Nous concevons et mettons en œuvre des programmes de recherche pour répondre aux besoins de connaissance des associations. Nos recherches lauréates sont sélectionnées pour leur rigueur scientifique et pour leur utilité concrète pour le monde associatif.
- Diffuser la connaissance : Nous offrons des espaces de valorisation des résultats de la recherche à destination du plus grand nombre à travers l'organisation d'événements nationaux et locaux et une politique éditoriale ambitieuse. Nous centralisons les connaissances sur le monde associatif et les rendons accessibles via notre espace ressources et nos bibliothèques numériques.

Introduction

Ce livre blanc est présenté par l'Institut français du Monde associatif pour partager les travaux du groupe de travail mixte acteurs / chercheurs "Financement de l'intérêt général par la philanthropie : interactions et relations entre générosité privée et associations" qu'il a réuni entre juin 2023 et avril 2024. L'ambition de ce livre blanc est de permettre une meilleure connaissance mutuelle entre les mondes de la générosité privée et des associations, et une meilleure reconnaissance de ce que produisent leurs relations, en particulier sur leurs apports conjoints à la société et à la démocratie. Il vise également à mobiliser plus largement la recherche sur ces sujets, qui restent peu investigués en France. À travers cette démarche, l'Institut souhaite contribuer à rapprocher le monde de la recherche, ceux des associations et de la générosité privée ainsi que leurs partenaires publics et privés.

En 2019, l'Institut français du monde associatif (IFMA) a organisé auprès des associations, de la recherche et de l'ensemble du système d'acteurs au sein duquel ces deux types d'acteurs évoluent, une large consultation autour de leur vision des besoins de connaissance du monde associatif. Si la question de la générosité privée n'est pas remontée comme un sujet central à cette étape, en revanche, le sujet a émergé de façon transversale sous l'angle historique, des modèles socio-économiques, de la création de valeur, sous l'angle territorial ou encore sous l'angle démocratique. De son côté, le secteur de la générosité privée constate le manque de recherche sur ces domaines au-delà des études professionnelles existantes initiées par des acteurs du secteur ou leur écosystème. Par ailleurs, les résultats de la recherche internationale, en particulier américaine, sur la philanthropie véhiculent une image de cette dernière dans laquelle le « modèle français » ne peut se reconnaître du fait de caractéristiques très distinctives (volume des acteurs en qualité et en quantité, histoire, sociologie, etc.).

Pourtant les relations entre les deux catégories "associations" et "acteurs de la générosité privée", prises au sens large, se développent fortement. La générosité privée a une histoire ancienne, ayant notamment fortement contribué depuis des siècles aux activités dites caritatives. Si, en France, les financements publics des projets associatifs ont longtemps prévalu et restent prédominants, quoique sous des formes davantage marchandisées (commande publique, recettes d'activités), la générosité privée se développe aujourd'hui fortement et devient, pour certains secteurs ou acteurs associatifs, une part essentielle de leurs ressources. Mais la générosité privée apparaît également génératrice de

tensions, inégalement réparties selon les secteurs d'activités, d'une part, et les cultures et historiques des « mondes associatifs », d'autre part. Ainsi, certaines associations, comme celles de l'éducation populaire, craignent « les dangers de la toute-puissance du philanthro-capitalisme » (Minot, 2019), quand d'autres s'approprient ses logiques tout en cherchant, parfois, à résister aux formes de normalisation ou de contraintes managériales qui peuvent en résulter : méthodes de gestion de projet, activités de reporting, management diffusant une culture plus hiérarchique et formalisée, conduite du changement, etc. (Bidet, 2003 ; Cheynel et Renault-Tinacci, 2023). Ce processus, s'il n'est pas interrogé, peut concourir à la fragilisation de la gestion associative (Vasconcelos et Bucolo, 2021). Depuis une période encore plus récente, les associations craignent même une diffusion assez généralisée du modèle d'entrepreneuriat social par les pratiques de la générosité privée au sein du monde associatif.

L'Institut français du Monde associatif a donc souhaité dédier un groupe de travail au sujet, en partenariat avec le Centre Français des Fonds et Fondations (CFF), le Fonds Symmachia de l'Association française des fundraisers (AFF) et France générosités. Nous nous réjouissons qu'ils aient accepté de s'associer à cette démarche et de la soutenir dans le respect de la méthode propre à l'Institut qui favorise la co-construction entre acteurs dans une démarche participative. Ce partenariat a permis de réunir une grande diversité d'acteurs, d'approches et de perspectives, tout en construisant un haut niveau de confiance et d'ouverture dans les échanges entre les participants. Il a aussi été déterminant dans le choix de centrer le travail sur : « le financement de l'intérêt général par la philanthropie – relations et interactions entre générosité privée et associations ». Enfin, ce partenariat a été structurant pour nos modalités de travail, qu'il s'agisse d'animer la réflexion commune ou de formuler des propositions d'axes de connaissance à investiguer par la recherche. Entre juin 2023 et avril 2024, le groupe s'est ainsi réuni trois fois, rassemblant 44 participants lors d'une alternance de temps en plénières et en ateliers, nourris des apports de chercheurs, et de témoignages d'acteurs.

Ce livre blanc est le fruit de ce travail. Que tous et toutes soient ici remerciés pour leur contribution à un sujet assez inexploré jusqu'alors.

Définitions et périmètre

Pour aborder notre objet de réflexion, potentiellement très vaste, le comité partenarial qui a supervisé nos travaux s'est attaché à en circonscrire le périmètre. Le secteur de la générosité privée comme le monde associatif recouvre en effet un ensemble de réalités et de pratiques très diversifiées et constituent des ensembles complexes. Des choix structurants ont donc été opérés, puis validés et enrichis par le groupe de travail.

Monde associatif et générosité privée : quelques repères clés

Le secteur de la générosité privée

La générosité privée représente 9.2 milliards d'euros en 2022 et se décompose selon des formes variées :

- La générosité des particuliers pèse 5,4 milliards d'euros en 2022. Elle recouvre les dons déclarés fiscalement, ainsi que les dons non déclarés (comme les dons aux cultes et les collectes numériques) et les libéralités (comme les legs ou assurances-vie). Elle concerne 5.5 millions de foyers fiscaux donateurs. (France générosités, 2024).
- La générosité des entreprises en 2022 est évaluée à 3.8 milliards d'euros. Elle concerne 142 500 entreprises, dont un grand nombre de petites entreprises, avec une hausse remarquable du nombre de très petites entreprises (France Générosités, 2024; DGFIP Analyses, 2024). Les formes d'engagement sont variées : mécénat financier, don en nature et mécénat de compétences (France Générosité, 2024). Le mécénat de compétences, de développement plus récent, concerne environ 15% des entreprises mécènes, avec une grande variabilité de formes et niveaux d'engagement (Admical, 2022)

Parmi les acteurs de la générosité privée, les fonds et fondations jouent un rôle central, à la fois comme bénéficiaires de la générosité du public et des entreprises et, pour la majorité d'entre eux, comme distributeurs de financements aux associations. Il existe environ 5 700 fonds et fondations actifs en France, soit une augmentation de 88 % en 10 ans. Ils représentent 42 milliards d'euros d'actifs et ont dépensé plus de 16 milliards d'euros en 2022 (Observatoire de la Philanthropie, 2024). Le secteur est diversifié, avec différents statuts, modes opératoires (distributeur, opérateur ou mixte) et moyens d'action.

Le secteur associatif

En 2019-20, le monde associatif représente 1,4 million d'associations et 9 % de l'emploi privé (Prouteau et al, 2023). Environ 12,5 millions de personnes sont bénévoles dans des associations, dont 5,5 millions actifs chaque semaine (Recherches et solidarités, 2024). En 2021, le budget cumulé des associations représentait 124 milliards d'euros, en hausse de 9 % par rapport à l'année creuse de pandémie en 2020 (113 milliards d'euros) (Prouteau et al, ibid.).

Les financements publics, qui représentaient 54 % des budgets associatifs en 1999, ont baissé continûment entre 1999 et la fin des années 2010 (44% en 2017), avant de remonter en 2020, dans le contexte de¹ la crise sanitaire. En 2020, les associations se finançaient à 51 % grâce à des ressources publiques et 49 % des ressources privées (Prouteau et al., 2023). Soulignons que la première ressource financière des associations est dorénavant composée de leurs recettes d'activités, publiques et privées (ventes aux usagers, commandes publiques...).

La générosité privée dans la structure de financement des associations

Parmi les ressources privées du monde associatif, l'essentiel est composé des adhésions et vente aux usagers. La générosité privée - dons de particuliers, de fondations, d'autres associations ou d'entreprises - ne représente que 5 % des budgets du monde associatif en France, tous secteurs confondus, un chiffre stable depuis 20 ans (Prouteau et al., 2023). Cette stabilité cache des variations selon les secteurs d'activité (Prouteau et al., 2023) :

- Humanitaire, social, santé : 6 % des ressources sont issues de la générosité privée, correspondant à 3,9 milliards d'euros ;
- Défense des droits, causes et intérêts : 8 % (soit 689 millions d'euros) ;
- Culture et loisirs : 2 à 3 % (soit 306 millions d'euros).

Si la part de la générosité privée reste donc globalement faible, elle correspond cependant parfois à des volumes financiers importants, comme pour le secteur Humanitaire, social, santé.

Selon une consultation menée par le CESE auprès de plus de 6000 structures, 62% des associations constatent ne pas avoir assez de financements pour réaliser leur objet social. 70% d'entre elles déclarent avoir développé une stratégie de collecte pour faire face aux baisses de subventions publiques.

¹ Le mécénat de compétences consiste en la mise à disposition par une entreprise d'un salarié sur son temps de travail au profit d'une structure d'intérêt général

Par ailleurs, dans une étude complémentaire menée sur ses membres en 2021, soit 111 associations et fondations faisant appel à la générosité du public, France Générosités a montré que, pour ces acteurs, la générosité privée représentait 36 % des ressources. Cette part varie fortement d'un secteur à l'autre : autour de 70 % pour les organisations dont les missions sociales sont la défense des droits ou de l'environnement, autour de 50 % pour la solidarité internationale ou la recherche scientifique et médicale, mais seulement autour de 6 % pour le médico-social (France Générosités, 2023).

Trois choix structurants pour la réflexion

Philanthropie ou générosité privée ?

La philanthropie est à situer dans une acception d'ordre plutôt philosophique : elle renvoie à l'amour de l'humanité, à une certaine pensée humaniste du rapport à autrui. Le philanthrope est une personne qui œuvre pour le bien de ses semblables, pour l'amélioration de leurs conditions de vie, de leur sort, et qui vient en aide aux déshérités.

Le concept de générosité privée est quant à lui plus englobant pour approcher l'enjeu du financement et du soutien privé à l'intérêt général. Il présente l'avantage, au-delà de la dimension économique, d'explorer un système de valeurs mobilisé de façon volontaire en faveur de l'intérêt général et complémentaire à l'action publique. C'est celui qui a été retenu par notre comité partenarial et notre groupe de travail.

La générosité privée est ici entendue comme une pratique et un système de valeurs qui ne composent pas un tout homogène. L'aborder par le seul prisme des statuts de ses organisations porteuses pourrait constituer un point d'entrée mais limiterait le projet d'étude. Le comité partenarial a donc opté pour un cadrage conceptuel plus large afin de faciliter le dialogue au sein de la générosité privée et avec les associations. La générosité privée est constituée par du don d'argent et du don en nature (temps, compétences, mise à disposition de matériel, etc.) émanant de personnes physiques (des petits aux grands donateurs) ou de personnes morales (fondations, entreprises mécènes etc.). Ce don peut s'effectuer avec ou sans intermédiation entre le mécène et le bénéficiaire (*fundraising*). Nous avons fait le choix d'inclure ces différentes formes de dons dans nos réflexions. Le bénévolat associatif a semblé en revanche, par son volume et par ses mécaniques propres, devoir faire l'objet d'une approche distincte, et la décision a été prise de ne pas le traiter dans le cadre de ces travaux.

Le prisme de la générosité privée permet de souligner la diversité des acteurs de ce champ mais aussi de transcender la distinction entre acteurs associatifs et acteurs de la philanthropie. Le bon fonctionnement de la générosité privée repose en effet sur des acteurs philanthropiques (comme les fondations) mais aussi des acteurs associatifs (comme les chargé.es de collecte) et des tiers (organismes de certification, Etat réglementant la reconnaissance d'utilité publique et la réglementation fiscale, etc.). Il s'agit donc d'évaluer les interactions et non d'analyser les catégories d'acteurs.

L'enjeu pour nos travaux, au-delà d'une dimension purement financière, est de comprendre les logiques articulées entre mécénat en nature / mécénat de compétence / mécénat financier, mais aussi les jeux de circulations et d'influence potentiellement portés par les salariés des organisations, ainsi que les idées, les valeurs, voire les normes, à l'œuvre dans la relation.

Si le cadrage du travail a donc retenu le concept de générosité privée, dans les échanges du groupe, la terminologie utilisée a beaucoup alterné entre "générosité privée" et "philanthropie", ce qui se trouve reflété dans le texte de ce Livre blanc. En attendant sans doute que des travaux de recherche aident à stabiliser la terminologie, nous espérons que lecteurs et lectrices sauront se retrouver dans ce vocabulaire parfois fluctuant.

Associations d'intérêt général ou monde associatif au sens large ?

Pour définir le périmètre du secteur associatif, le comité partenarial s'est d'abord référé au cadre posé par la doctrine fiscale de 1998 qui fixe la définition des associations reconnues d'intérêt général, laquelle permet d'identifier les associations pouvant bénéficier de la générosité privée. Il s'est aussi référé à la loi ESS du 31 juillet 2014, qui définit les organisations de l'ESS et l'utilité sociale des entreprises de l'ESS (dont beaucoup d'associations) permettant également de bénéficier de la générosité privée.

Dans la lignée de ses travaux précédents, l'Institut français du Monde associatif a proposé de retenir un objet plus large désigné sous l'appellation de « monde associatif », qui inclut les associations ainsi que leurs partenaires (pouvoirs publics, fondations, organismes de conseils, etc.). Si les associations de fait et les collectifs informels sont aussi au cœur des travaux de l'Institut, il a été difficile de les inclure car, sans statut, ils ne peuvent être bénéficiaires de la générosité privée.

Le choix d'étudier la relation entre générosité privée et associations

Le dialogue entre les acteurs de la générosité privée et le monde associatif s'est renforcé ces dernières années sous l'impulsion conjointe de leurs instances de représentation, à l'instar du Centre français des fondations, de France Générosités et du Mouvement associatif, qui construisent régulièrement des plaidoyers communs, en faveur de la fiscalité par exemple. Pour autant, en France, on étudie séparément, en les distinguant souvent selon des périmètres statutaires, les associations d'une part, et la générosité privée d'autre part, quand en Allemagne, en Angleterre ou aux Etats-Unis, ces deux mondes sont souvent étudiés conjointement (*non-profit studies*).

Etudier les relations entre générosité privée et associations peut ainsi constituer un sujet de recherche en soi, pour comprendre les interactions, complémentarités, influences et tensions éventuelles entre des acteurs dont les finalités, les actions et les légitimités sont interdépendantes. C'est le choix du groupe de travail qui a intitulé ses travaux « le financement de l'intérêt général par la philanthropie – relations et interactions entre générosité privée et associations » et dont les productions nourrissent le présent livre blanc.

Conformément au choix de périmètre retenu et au souhait de nous centrer sur la relation entre les deux mondes, un groupe de travail mixte a été constitué, composé d'acteurs et de chercheurs, praticiens et experts, issus de la générosité privée et du secteur associatif. D'autres participants concernés par la relation entre ces deux catégories sont venus l'enrichir avec la présence de représentants de l'État ou des organisations de l'accompagnement associatif, par exemple. (cf. liste des 44 participants en annexe 1).

Premiers éléments de revue de littérature académique et professionnelle

Par Lucile Manoury, Anne Monier, Lucy Pfliger et Mathilde Renault-Tinacci

Partant du constat d'un déficit de connaissances sur le sujet, une première revue de littérature a été réalisée sur la relation entre générosité privée et monde(s) associatif(s). Cette revue non exhaustive a pour objectif de favoriser l'identification de premiers questionnements et de confronter et d'étayer leur formulation, afin de qualifier les objets de recherche propices à l'exploration de(s) relation(s) entre générosité privée et associations.

Quelques éléments d'état de l'art de la recherche sur le don, la philanthropie et le mécénat

Cette revue de littérature prend appui sur :

- La théorie du don avec *Essai sur le don* de Marcel Mauss en 1925 et ses prolongements plus récents pour éclairer les ressorts de la générosité privée lorsqu'elle constitue un don « intermédié »,
- L'état de la connaissance produit par l'IFMA sur fait associatif par les différents groupes de travail acteurs/chercheurs et sous les angles suivants : l'histoire du fait associatif, la gouvernance et la participation, le fait associatif sur les territoires, en Europe, et enfin les modèles socio-économiques et la création de valeur associative².

Qu'est-ce que le don ?

L'« Essai sur le don » (Mauss, 1925) nous vient de l'anthropologie. Les travaux de Mauss sont fondateurs à de nombreux égards, notamment car il définit et délimite le concept de don et l'ancre dans une dimension normative. Pour Mauss, *“le don est une forme d'échange, toutefois il ne répond pas à la logique de l'équivalence mais à celle de l'enchaînement de l'obligation donner, recevoir et rendre.”* (Steiner, 2016).

Au travers de cette triple obligation “donner, recevoir, rendre”, Mauss fait du don un phénomène social total. Il confère au concept de don une dimension philosophique, anthropologique et surtout politique. Le don a la particularité d'être le résultat de comportements à la fois individualistes ('je donne car cela me procure un intérêt matériel ou psychologique') et holistiques ('je donne car des obligations et normes sociales m'y contraignent') mais d'être également vecteur de lien social.

² Voir les comptes-rendus et Livre blanc de ces cinq groupes de travail sur le site de l'Institut:

<https://institutfrancaisdumondeassociatif.org/thematiques/>

Aujourd'hui, les formes de générosité privée vécues et observées peuvent parfois sembler éloignées de cette première définition. C'est pourquoi Alain Caillé (1997) distingue la définition sociologique du don, qui met l'accent sur le lien social, de sa définition générale qui met en avant le caractère sans garantie ou certitude de retour du don. Au sein de cette définition générale, un ensemble de pratiques peut être mis en avant parmi lesquelles les dons *main à la main* entre particuliers (le don maussien) et le don aux associations et fondations (don organisationnel ou don intermédiaire). C'est cette seconde catégorie qui nous intéresse. Le don organisationnel est composé *a minima* de 4 types d'acteurs qui (inter)agissent : les fondations, les financeurs privés, les associations et les donateurs particuliers. On peut ainsi distinguer plusieurs formes de don au sein de cette catégorie : les dons des particuliers, les dons des grands donateurs ou philanthropes, les dons des mécènes et les dons des fondations.

Comment la recherche aborde le champ multiforme de la générosité privée

Au regard du périmètre posé dans nos travaux pour définir la générosité privée, le choix a été fait d'observer en quoi et comment la recherche abordait ce champ multiforme autour de quelques types d'acteurs. Le don des particuliers aux associations et fondations demeure ainsi, à ce jour, assez peu étudié dans la littérature académique française. L'économie comportementale et expérimentale a étudié les comportements des individus face à une décision de don, notamment au travers de jeux du dictateur développés par Kahneman dans les années 80, mais dans une démarche de validation des hypothèses des modèles économiques, et s'intéressant donc assez peu aux réalités du don – et plus particulièrement du don organisationnel, à ce qu'il véhicule et à la relation qu'il engendre –. Plus récemment, les travaux de James Andreoni ont permis de comprendre davantage le don des particuliers aux associations et fondations.

Concernant le mécénat, et selon la pratique mobilisée (mécénat de compétences, en nature ou financier) les entreprises recherchent un intérêt économique, fiscal ou en termes de développement de leurs ressources humaines par le mécénat de compétences, mais également en termes d'image publique et managériale (Bory, 2013). Pour les associations, le mécénat constitue un apport de ressources monétaires ou humaines essentielles dans un contexte de complexification et transformation de l'accès aux ressources publiques (Tchernonog, 2019) mais aussi de transformation de l'engagement bénévole (Renault-Tinacci, 2018). La relation entreprises/associations reste peu analysée, même si la littérature académique s'y ouvre depuis peu et aborde les formes d'asymétrie de pouvoirs, souvent en faveur des mécènes : inégal accès au mécénat de compétences, risques d'isomorphisme entre associations et monde des affaires (Bory, 2013), supériorité des exigences des entreprises mécènes (Cheynel et Renault-Tinacci, 2023). On retrouve également des logiques

d'isomorphisme marchand déjà documentées entre associations et secteur lucratif (DiMaggio et Powell, 1983), le recours au mécénat de compétences renforçant des processus de professionnalisation contemporains en cours (Boussard, 2014). L'implantation de normes et de pratiques de rationalisation de l'activité issues du secteur privé lucratif, confrontée aux spécificités organisationnelles et socioéconomiques des organisations non lucratives, pouvant concourir à la fragilisation de la gestion associative (Vasconcelos et Bucolo, 2021).

Concernant la philanthropie « instituée » (les fonds et fondations), il existe une littérature académique importante, particulièrement foisonnante aux Etats-Unis, beaucoup plus parcellaire en France. Objet multidimensionnel, la philanthropie a été étudiée par des disciplines diverses. Il serait difficile – et vain – de chercher à proposer une vision complète de cet état des lieux. Cependant, nous pouvons scinder la littérature sur la philanthropie en plusieurs sous-ensembles, non exclusifs, et de façon quelque peu arbitraire, afin de donner du sens à cette analyse, au travers d'une approche par discipline, posant des questions différentes à l'objet philanthropie.

En histoire, les travaux portent surtout sur la philanthropie aux Etats-Unis, mettant en avant l'histoire longue de cette pratique depuis la guerre de Sécession (Zunz, 2012). On trouve quelques travaux sur les fondations américaines en Europe (Saunier, 2004 ; Tournès, 2010), mais également sur l'histoire de la philanthropie en France - par exemple aux liens des philanthropes et des réformateurs (Topalov, 1999) -, ou sur de grandes figures de philanthropes (Battagliola, 2003 ; Delalande, 2011).

Aux Etats-Unis également, les *Philanthropy studies* ont produit des études transversales et macro s'intéressant aux chiffres, aux systèmes juridiques et fiscaux, aux domaines et missions (Nielsen, 1996 ; Salamon, 2002 ; Powell et Steinberg, 2006), avec une perspective souvent comparatiste (Anheier, 2000 ; Wiepking et Handy, 2015). En France, ces synthèses ont plutôt été produites par des professionnels eux-mêmes (de Brébisson, 1993 ; Archambault, 1996 ; Rémond, 1998 ; Debiesse, 2007).

Une littérature est en plein développement en sciences sociales et politiques, de part et d'autre de l'Atlantique, qui adoptent différentes approches dont, en France, par exemple, l'étude du lien entre philanthropie et État (Rozier, 2001) ou entre philanthropie et capitalisme (Guilhot, 2004). Aux Etats-Unis, certains chercheurs se sont intéressés au rôle de la philanthropie et son influence sur la structuration de la société (Putnam, 2001). Une autre approche est celle développée, en France et aux Etats-Unis, dans une perspective de sociologie des élites (Ostrower, 1997 ; Lambelet, 2014 ; Depecker, Déplaud et Larchet, 2018 ; MacLean, Harvey, Yang et Mueller, 2021). Enfin, des études récentes en sciences sociales et politiques s'intéressent aux enjeux sociaux de la philanthropie, qu'il s'agisse de questions de démocratie (Lefèvre et Monier, 2021), d'inégalités (Duvoux, 2015, 2023) ou de climat (Morena, 2018). Une partie de ces travaux est repérée pour sa dimension critique (McGoey, 2015 ;

Reich, 2018 ; Cagé, 2020 ; Edin, 2021). Cette perspective critique situe notamment la philanthropie sous l'angle du prolongement du paternalisme social industriel du XIXème siècle, comme outil de légitimation des inégalités sociales, ou encore dans ses rapports complexes à la démocratie.

En sciences de gestion, des deux côtés de l'Atlantique, la littérature est foisonnante. Il est alors plutôt question de philanthro-capitalisme (Bishop et Green, 2008), de philanthropie stratégique (Frumkin, Pache et Gautier, 2020), de mécénat d'entreprise (Bartkus, Morris et Seifert, 2002 ; Gautier, 2015 ; Cuypers, Koh et Wang, 2015 ; Gautier et Pache, 2015), de *Venture philanthropy* (Moody, 2007), ou encore *d'impact investing* (Zolfaghari et Hand, 2020), etc.

Il existe néanmoins des questions communes à plusieurs disciplines, par exemple la question des motivations, de la levée de fonds ou de la gouvernance des fondations. D'autres disciplines s'intéressent à la philanthropie, notamment les juristes par exemple sur les sujets d'éthique (e.g. Harvey, 2021), les économistes, autour des enjeux fiscaux (e.g. Fack, Landais et Myczkowski, 2018), les chercheurs en sciences comportementales, notamment sur les comportements des donateurs (Sargeant, 1999), etc.

La recherche confrontée à une évolution rapide des formes et pratiques de la générosité privée

Ce découpage indique que la philanthropie nécessite d'être située historiquement tout autant que politiquement pour mieux comprendre son rôle, sa place, son développement. En France, la croissance récente du secteur des fondations, à la fois dans la diversification des formes juridiques, des formes du don ou dans l'augmentation des fonds, invite à en interroger les raisons. Alors que la « philanthropie à la française » fait l'objet d'une attention inédite et récente des pouvoirs publics (El Hairy et Moutchou, 2020), celle-ci aura connu un regain d'intérêt depuis la seconde partie du XXème siècle, après une histoire mouvementée qui articule philanthropie et charité (Gautier, 2019) : l'essor de la solidarité, promue par l'État-providence, l'aura invisibilisé jusqu'aux années 1960.

S'inspirant des principes des entreprises étasuniennes, des entreprises françaises s'intéressent au mécénat. La philanthropie se déploie en particulier dans le domaine culturel puis dans celui de la solidarité (Rozier, 2001). En 1969, naît la Fondation de France à l'initiative d'André Malraux, premier marqueur d'une série d'engagements de l'Etat, redevenu attentif au secteur philanthropique : loi du 23 juillet 1987 qui définit la Fondation, loi de 1990 sur les Fondations d'entreprises, loi Aillagon sur le mécénat en 2003. A partir des années 2000, les statuts se multiplient : Fondations de coopération scientifique, partenariale, universitaire, hospitalière, et fonds de dotation (2009), diversifiant les formes, capacités et modes opératoires du secteur.

Les dons des particuliers connaissent un âge d'or plus tardif qu'aux Etats-Unis. La collecte de fonds se sera massivement développée en France dans les années 1980. Des grandes associations de solidarité et des ONG se spécialisent dans ce domaine (Lefèvre, 2011). Les acteurs s'organisent et se professionnalisent : en 1979, l'Admical est créée pour réunir les entreprises et entrepreneurs intéressés au développement et à la promotion du mécénat d'entreprise. L'organisme d'études et de promotion de la générosité du public, France générosités, voit le jour en 1998, initialement sous le nom d'UNOGEP (Union nationale des organismes faisant appel à la générosité du public). Avec la création du Centre Français des Fondations en 2002, la philanthropie instituée cherche à fédérer les différents types de Fondations. Quant au mécénat de compétences, il fait son apparition sur le territoire français dans les années 1990 et prend son essor en 2010.

Cette structuration progressive du secteur s'accompagne d'une diversification des compétences et pratiques. Alors qu'il est dorénavant question de philanthropie stratégique (Frumkin, Pache et Gautier, 2020), celle-ci peut s'étudier sous un angle politique ou en portant attention aux modes opératoires. Sous l'angle politique, on observe deux orientations dont la portée est mal mesurée en France : la *Venture Philanthropy*, basée sur une logique d'efficacité familière des nouveaux entrepreneurs de la Silicon Valley (Abelès, 2002), et les *Community Foundations*, inspirées par une logique plus communautaire ou pluri-parties prenantes, orientée vers le développement des capacités des personnes, voire leur émancipation. Dans une dimension plus opérationnelle, on distingue la collecte et la redistribution. Les modalités de collecte elles-mêmes s'étoffent et se structurent, tant concernant la générosité individuelle (arrondi, crowdfunding, etc.) qu'une partie de la philanthropie instituée. La reconnaissance du métier de *fundraiser*, au cœur de l'action de l'Association Française des Fundraisers, apparaît comme marqueur de la structuration et de la professionnalisation de la philanthropie : des *fundraisers* sont mobilisés dans le champ de certaines fondations, mais aussi de plus en plus au sein d'associations. La concurrence sur la collecte s'intensifie du fait même de la diversification de ses modalités et initiateurs. Du côté de la redistribution, de nouvelles pratiques voient le jour au-delà des traditionnelles bourses, prix et appels à projets, s'appuyant sur une ingénierie de plus en plus présente, d'articulation des financements avec des modalités d'accompagnement des bénéficiaires. On peut à ce titre citer l'exemple du mécénat de compétences notamment dans son format de mission conseil proposé par les entreprises (Renault-Tinacci, 2020).

La philanthropie fait elle-même l'objet d'incubateurs, à l'instar de projets associatifs. De nouvelles modalités d'action s'observent en rapport aux territoires, qui sont l'objet de différentes expérimentations, à l'instar de l'initiative Dynamiques Territoriales de la Fondation de France (Manoury et Gianfaldoni, 2020).

Ces évolutions récentes sont encore peu abordées par la recherche et moins encore la structuration des pratiques qu'elles entraînent, pouvant étoffer et modifier le rapport donateur – bénéficiaire : la prise de risque, les modes concurrentiels, les formes de coopérations, le rapport aux bénéficiaires, l'interrelation aux politiques publiques, etc. Le rapport à l'innovation sociale ou aux territoires et la contribution aux évolutions sociétales sont-ils l'expression ou la cause de nouveaux modèles d'action ?

Partir d'enjeux de recherche sur le fait associatif pour questionner la relation associations/générosité privée

Une façon de nourrir des questions de recherche sur la relation générosité privée-associations est de s'emparer de questionnements issus de l'état de la connaissance abordé dans les groupes de travail de l'Institut français du monde associatif lorsqu'ils intéressent la relation association/ philanthropie. Identifiés en 2019, les sujets de ces groupes de travail ont été retenus à la suite d'une vaste consultation de l'écosystème associatif (dont la recherche) : l'histoire du monde associatif, la gouvernance et la participation, la contribution associative aux territoires, le fait associatif en Europe, et enfin les modèles socio-économiques et la création de valeur associative.

De l'histoire du monde associatif à celle de la relation entre associations et générosité privée

Trois principales considérations peuvent être mises à profit des travaux sur la relation entre générosité privée et associations, après une première précaution : le fait associatif a existé avant la loi 1901. Dans la même perspective, le fait philanthropique et le mécénat ont préexisté aux formes contemporaines de la générosité privée, notamment ses organisations instituées.

Une trop faible place à l'histoire

Une première considération est que l'histoire du monde associatif reste peu étudiée, notamment en comparaison avec l'histoire des coopératives, mutuelles, syndicats ou partis politiques. L'analyse historique contribue à prendre du recul sur le fait associatif, pour mieux situer ses raisons d'être, entre contribution à l'intérêt général et rôle d'interpellation citoyenne des politiques publiques, ses forces, ses faiblesses, et à mieux considérer son apport dans le temps long. Alors que l'histoire est

une discipline centrale dans l'approche de la philanthropie, la relation association/générosité privée peut-elle être interrogée dans le temps long ?

Les influences

Un autre constat est que l'histoire du monde associatif est nourrie d'influences multiples, républicaines, religieuses, laïques, franc-maçonnaires... Une hypothèse est que celles-ci auront probablement influé non seulement en faveur de mondes associatifs pluriels, mais aussi sur leurs raisons d'être, valeurs, fonctions. Si les motivations des donateurs et philanthropes sont sujets à recherche, qu'en est-il des influences qui fondent les actes de don ? Quelles valeurs, quels intérêts caractérisent la relation entre associations et différentes formes de la générosité privée ?

Une méta-histoire des relations associations et générosité privée ?

Enfin, aux côtés de la métahistoire du monde associatif institutionnalisé ou des secteurs associatifs, des focus sur des entrées spécifiques comme l'étude des activités innovantes peuvent être entreprises. En contrepoint du secteur associatif institutionnalisé, pourrait être explorée l'histoire des collectifs citoyens et des petites associations. En contraste avec une perspective internationale – quelle influence du secteur associatif dans différents pays d'Europe ? – pourrait être abordée l'histoire localisée d'associations ou la territorialité du tissu associatif. L'histoire du fait associatif peut être intrinsèque, mais aussi interroger ses rapports aux pouvoirs publics, aux entreprises et ... à la générosité privée. Peut-on considérer une « méta histoire » de la relation entre fait associatif et les différentes formes de la générosité privée ? Des focus permettraient-ils d'explorer plus en profondeur ce que sous-tend par exemple l'innovation ou le plaidoyer comme moteurs d'une relation historique entre générosité privée et mondes associatifs ?

Gouvernance et participation : comment aborder les interactions entre générosité privée et fait associatif ?

Une notion récente pour le secteur associatif

Depuis les principes édictés par les pionniers de Rochdale en matière de fonctionnement économique comme démocratique, le sujet de la gestion démocratique et désintéressée des associations a été l'objet de nombreux travaux. Parmi les plus récents s'identifient ceux sur la notion de gouvernance, notion protéiforme tout autant qu'outil analytique, dont l'histoire est d'abord ancrée dans le champ entrepreneurial (*'gouvernement d'entreprise'* ou *'corporate governance'*), en relation avec des enjeux d'éthique et de transparence. La notion de gouvernance a ensuite été reprise dans le champ public

pour devenir alors un des marqueurs idéologiques de la Nouvelle Gestion Publique (*New Public Management*) par lequel elle s'apparente à un pouvoir partagé entre partenaires économiques et politiques. A partir de la fin du XXème siècle, la notion de gouvernance est mobilisée pour le champ associatif, notamment sous l'angle de recommandations en matière de principes de gestion, de transparence, de démocratie (IFA, 1990). Une bonne gouvernance est alors une des conditions de la performance et de l'efficacité de l'organisation, et donc de la création de valeur, y compris sociale. La notion est donc fortement ambivalente : elle peut en elle-même véhiculer les principes des modèles marchands ou publics, tout en influençant voire standardisant l'activité associative (Eynaud, 2015, 2019); elle peut aussi être utilisée par des associations en étant découplée des approches entrepreneuriales et marchandes et adaptée au secteur associatif, pour améliorer le fonctionnement et la structuration des associations. C'est ce qu'explore une littérature sur la gouvernance non-lucrative (*'non-profit governance'*), en plein développement, en France comme dans le monde anglo-saxon (Renz, Brown et Andersson, 2023 ; Plaisance, 2023).

Place de la générosité privée dans les usages variés et extensifs de la notion

L'histoire récente de la mobilisation de la notion de gouvernance dans le champ associatif fait apparaître plusieurs usages extensifs de celle-ci. L'un d'entre eux est d'avoir ouvert la voie à l'approche multi-parties prenantes des espaces et modalités d'organisation en termes de gestion et de décision associatifs. Une critérisation en 4 idéaux types selon la prédominance des acteurs internes ou externes dans les organes de gestion et le degré de formalisation de l'activité associative permet de distinguer différentes formes de gouvernance, resserrée, militante mais aussi professionnalisée ou « externalisée » (Buccolo, Eynaud et Haeringer, 2014). Avec et au-delà de la gouvernance, la notion de légitimité, publique ou privée, notamment induite par les parties prenantes, témoigne de différentes formes de régulation de l'action associative, par lesquelles le don et le contrat s'articulent de différentes façons (Hoarau et Laville, 2008 ; Hély, 2009). L'approche multi-parties prenantes se trouve également mobilisée à travers la 'gouvernance des communs' (Olstrom, 1990) ou encore sur l'entrée territoriale, la gouvernance territoriale désignant alors une coordination élargie des acteurs (Leloup, Moyart, Pecqueur, 2005).

Trois dimensions de la gouvernance - multi acteurs, inclusive et gouvernance des communs - sont mises en exergue dans les travaux de l'IFMA (IFMA, Juris Associations, 2022). L'acception élargie du terme gouvernance permet de souligner, en contrepoint de l'enjeu de la transparence, son potentiel d'innovations démocratiques, notamment à partir de sa relation étroite avec les formes d'engagement et de participation, sa convergence avec des notions comme celle de co-construction, mais également sa compatibilité avec la vision d'une « société en réseau ». Elle conduit enfin à interroger les formes

de transaction qu'elle influe, oriente ou régule, telles que les oppositions, les négociations ou encore les coopérations. Les différents « mondes associatifs » ainsi mis en évidence à partir de l'analyse des parties prenantes, avec et au-delà des approches sectorielles, interrogent tout à la fois la diversité des formes d'engagement qu'ils rendent possibles, mais aussi celle de modèles socio-économiques multiples.

L'approche élargie de la gouvernance invite à ne pas considérer la relation générosité privée/ associations comme une relation exclusivement financière : la générosité privée, en particulier dans ses formes instituées, participe-elle dans la gouvernance interne et / ou dans des formes de gouvernances élargies des associations ? Si oui, comment y participe-t-elle et quelles sont les légitimités, les formes de contrats, de régulations qui caractérisent la relation entre les différents acteurs de la générosité privée et les associations, qu'elles soient bénéficiaires ou partenaires ?

La dimension micro et macro territoriale, dont l'Europe, au prisme de la relation entre monde associatif et générosité privée

Le territoire, un angle d'approche à développer

Les deux groupes de travail de l'IFMA « Fait associatif en Europe » et « Contribution du fait associatif aux territoires » auront eu pour point commun de questionner le fait associatif territorial, bien au-delà d'une entrée géographique. Rares sont les recherches qui tentent de saisir et qualifier les liens entre territoires et vie associative. Le problème peut être surmonté lorsque le territoire administratif et vécu participe de l'objet ou du projet associatif. Mais au-delà, la diversité associative souffre du cloisonnement des approches disciplinaires ou dimensionnelles. La connaissance du tissu associatif territorial se heurte ainsi aux difficultés d'approches statistiques de la territorialisation du champ associatif, constat par ailleurs également valable pour le champ philanthropique, que compliquent les difficultés d'identification, en France, de la localisation des Fondations abritées. Au niveau européen, il n'existe pas d'appareil statistique à même de nourrir une connaissance partagée, et moins encore de la spatialisation et de la territorialisation des associations : ce constat est possiblement valable pour le champ de la générosité privée.

Les dynamiques respectives et relationnelles entre associations et générosité privée restent à explorer

Les approches statistiques socio-économiques ne permettent pas d'explorer le « territoire construit » par les associations qui supposerait une analyse des réseaux des dynamiques associatives (Fourdrignier, 2010). Pour mieux l'aborder, il est proposé de distinguer, tout en les articulant, le territoire vécu - celui de l'action et de l'identité associative -, le territoire stratégique, par lequel les associations travaillent notamment leur périmètre géographique d'intervention, et le territoire institutionnel, fondé par les normes et éventuelles spécificités politico-administratives auxquelles elles s'adaptent. Sans épuiser les typologies de l'approche territoriale, ce distinguo invite à s'interroger sur la relation territorialisée entre associations et générosité privée, qu'il s'agisse de donateurs ou de fondations. Que représente l'approche territoriale de la générosité privée et plus encore de son articulation avec l'action associative ? Sur quels types ou dimensions des territoires analyser la relation entre générosité privée et associations, là où le territoire peut être en tant que tel cause d'intérêt général ? Dans quelles formes de proximités, organisée, sociale, ou cognitive, s'articulent les territoires associatifs et ceux de la générosité privée ?

La plus ou moins grande prégnance de l'isomorphisme institutionnel rend sensible les territoires associatifs aux régulations sectorielles, comme, par exemple dans le champ médico-social où les mises en concurrence territoriales ont pu influencer et modifier les territoires d'intervention d'associations de ce secteur, mais aussi favoriser de nouvelles « proximités organisées ». Des coordinations interassociatives s'identifieront ainsi, par exemple en milieu rural, façonnant les territoires en réponse au retrait des services publics, à l'enjeu d'accueil de nouveaux résidents, ou encore à la valorisation d'un savoir-faire contribuant au rayonnement territorial. La relation individuelle et collective aux pouvoirs publics (affinités et convergences d'intérêt, intensité, ... ou non) n'est pas sans ambivalences, entre stratégies d'adaptation, de substitution, et la collaboration à la co-construction de l'action publique (Fourdrignier, 2010).

Les discontinuités entre territoires d'intervention associative et territoire administratif, tout comme l'oscillation repérée de longue date entre dialogue partenarial et instrumentalisation, constituent-elles des boussoles pour approfondir l'exploration des nouveaux territoires produits par les associations ? Est-on en mesure d'identifier des coordinations et coalitions au sein desquelles se rencontreraient générosité privée et associations, ou de nouveaux territoires de la générosité privée ? Comment la dialectique territoriale entre impulsion de nouvelles initiatives de développement local, notamment par l'activation et le soin au lien social, et gestion associative de conflictualités liée aux usages de l'espace, est-elle entreprise dans la relation entre action associative et générosité privée ?

La relation générosité privée / associations peut-elle contribuer, et comment, à l'émergence de « territoires rassurants » (Blanc, 2019) ? Quelles nouvelles dynamiques interrogent le développement des dons transfrontaliers, des fondations transfrontalières ou encore le statut de fondation européenne ? Comment le mouvement des fondations territoriales contribue-t-il à ces nouveaux rapports entre territoires et philanthropie ?

Modèles socio-économiques : la relation entre générosité privée et monde associatif, levier d'innovation sociale ?

La notion de modèle socio-économique (MSE) d'une association désigne généralement les moyens mobilisés au service du projet associatif et s'articule autour de trois axes principaux : les richesses humaines, les leviers économiques, les alliances et partenariats. Cette notion permet de dépasser une approche instrumentale des associations qui se traduirait par la promotion d'une évaluation centrée sur les seuls impacts et une réduction de la valeur à la dimension économique de l'activité associative. Elle invite à penser autrement la relation de financement, public ou privé, tout autant qu'elle ouvre la voie à la « désinvisibilisation » de la dimension socio-politique des associations, et avec elles, de leurs parties prenantes, cette dimension socio-politique se caractérisant notamment par une « expertise du 1^{er} kilomètre » en vue d'inspirer de nouvelles réponses. En ce sens, la notion de MSE est étroitement liée à l'approche de la valeur, créée ou révélée. Quelle est la valeur créée par les associations ? Comment cette création de valeur est-elle appréciée par les partenaires et financeurs des associations ? Comment la relation entre générosité privée et associations influe-t-elle la valeur créée ?

Qui dit valeur dit évaluation. Or, les pratiques d'évaluation sont en tension entre deux écoles au moins, la valorisation de la relation entre processus et résultats (éclairage par l'utilité sociale) d'une part et d'autre part, la valorisation des résultats (la difficile mesure de l'impact). Se trouve également posée la question du rôle des bénéficiaires ou usagers dans les processus évaluatifs, emportant des questionnements sur la dimension formatrice ou communicationnelle de ceux-ci.

La valeur créée au cœur des relations associations et générosité privée

L'entrée par la gouvernance comme par les modèles socio-économiques, la création de valeur et donc l'évaluation interviennent dans la relation entre associations et générosité privée. Celle-ci pourrait alors impliquer de questionner la place et les formes de l'engagement, sous l'angle du 'don' de temps – du bénévolat au mécénat de compétences –, mais aussi des modalités et formes des coopérations (versus compétition), des conditions de la coopération inter-associative aux alliances d'acteurs hétérogènes. La typologie des coopérations apparaît encore insuffisamment explorée, y compris

comme conséquence des formes d'intervention de financeurs, publics comme privés, comme le révèlent les apports et limites de la pratique des appels à projets, dont témoignent les participants associatifs au groupe de travail.

La capacité d'innovation des associations pourrait apparaître au cœur de la relation de soutien de la générosité privée aux associations : évaluée à 5 % de la structure de financement globale des associations (Prouteau et al., 2023), la part du mécénat est souvent réduite à soutenir le rôle d'expertise citoyenne des associations et sa capacité à financer de la recherche et développement (R&D). Si l'évolution des financements associatifs est assez largement documentée, dans ses masses et modalités, la portée de ces évolutions sur les modèles socio-économiques reste à analyser, et avec elle la relation aux différentes formes de financement et d'apports (financier et extra financier), parmi lesquelles ceux de la générosité privée.

Enfin, le droit à l'expérimentation peut apparaître comme le corollaire de cette fonction R&D, telle qu'il est revendiqué par exemple par un acteur comme Territoires Zéro Chômeurs de Longue Durée. Ce droit à l'expérimentation doit-il être nécessairement corrélé à celui d'innovation sociale, plaçant cette dernière au cœur de la relation entre mondes associatifs et philanthropique(s) ? Outil singulier d'une entrée sociopolitique, l'élaboration de plaidoyer apparaît-elle comme un des vecteurs de la relation association/générosité privée ? Le droit à l'expérimentation peut-il composer avec le droit à l'erreur, là où la notion de (prise de) risque est intrinsèque et structurante de l'activité philanthropique (Duvieusart, De Borms, Fondation du Roi Baudouin, 2023) ? En d'autres termes, au bénéfice de la relation, le « droit à l'erreur » est-il toujours un risque acceptable pour des philanthropes et donateurs ?

Dimension socio-politique, type de valeur créée et pratiques d'évaluation, innovation sociale, droit à l'expérimentation, dimension de recherche et développement : ces notions invitent à porter attention aux dimensions extra-financières de la relation associations/générosité privée.

La question de la relation : d'un impensé de la recherche académique à la proposition d'un chemin de questionnements pour la recherche

En cohérence avec Mauss, le constat est bien que la relation entre la structure récipiendaire – l'association – et le donateur ou mécène, qu'il soit une personne physique ou une personne morale, est centrale pour comprendre le don et par extension les différentes formes de générosité privée. Il apparaît donc que la question de la relation entre les acteurs de la générosité, qu'ils soient donateurs, récipiendaires, intermédiaires, consultants ou autres, est très peu étudiée. Certains, malgré tout, ont mis en avant la nécessité d'avoir une approche systémique des relations entre les acteurs de la générosité, avec la mise en avant du concept « d'écologie sociale » (Monier, 2019), terme repris des travaux sur les configurations au sein des institutions culturelles (Jeanpierre et Roueff, 2014), inspirés des travaux d'Andrew Abbott. Comme le montrent les deux chercheurs : cette configuration permet d'analyser des « environnements » où les acteurs « font système » et « prennent part à un jeu social commun » (Jeanpierre et Roueff, 2014). Si le concept développé ici s'appliquait à un cas particulier de philanthropie (Monier, 2019), il conviendrait de parvenir à le conceptualiser de manière plus transversale en embrassant la diversité du secteur.

Le caractère protéiforme de l'action de la générosité privée permet-il, par exemple, d'aborder la question des régulations concernant la relation générosité privée / fait associatif de la même façon que les formes de régulation par l'autorité publique en direction des associations ont pu être étudiées en reprenant la notion de régulation sociale (Reynaud, 1993) appliquée au monde associatif (2009, 2019) ? Les entreprises ou les particuliers donateurs participent-ils d'une influence voire d'un cadrage des causes d'intérêt général (dans sa définition universaliste) travaillées par l'action associative ? Quelles formes de contrats et de transactions recouvrent la relation entre générosités privées et mondes associatifs ? Quelles nouvelles formes d'hybridation ou d'innovations organisationnelles s'identifient à travers la relation générosités privées et mondes associatifs ?

Les enjeux de connaissance et thématiques de recherche

Les échanges du groupe de travail ont parcouru un vaste territoire d'expériences et de réflexions et ont abouti à une liste de questions riche et diversifiée, structurée autour de sept principaux besoins de connaissance, associés à des questionnements qui pourraient fonder de futures recherches.

Pour cerner et qualifier progressivement les besoins de connaissance des acteurs, le groupe s'est appuyé sur la revue de littérature et les questionnements qu'elle formule, ainsi que sur la méthode de construction d'une question de recherche, appliquée à son objet d'étude, que lui a proposée Anne Monier (cf. encadré). L'ensemble de ces travaux ont permis d'aboutir aux sept domaines de connaissance suivants :

- Les multiples formes de la relation monde associatif f/ générosité privée
- Monde associatif et générosité privée : entre dépendances, interdépendances et risques
- La place de la générosité privée dans les modèles socioéconomiques associatifs
- L'évaluation au cœur de la relation
- Quelle contribution commune à la démocratie ?
- La relation associations/générosité privée au prisme de l'histoire
- La relation associations/générosité privée sous l'angle territorial

Notons que cette structuration a été inégalement nourrie par les échanges. Tandis que certains sujets comme les modèles socio-économiques ou les enjeux démocratiques sont revenus constamment, et sous divers angles, d'autres, comme la dimension historique, n'ont émergé que ponctuellement.

La construction de la relation générosité privée/ associations comme objet recherche

Proposition d'Anne Monier, co-pilote académique du groupe et chercheuse à la Chaire Philanthropie de l'ESSEC - 7 novembre 2023

Pour comprendre la construction d'objet, il faut remonter à la révolution qu'a représenté la pensée de Gaston Bachelard dans l'entre-deux-guerres (La formation de l'esprit scientifique, 1938), qui a conceptualisé le fait que les « objets scientifiques » ne sont plus donnés mais construits. Les objets ne sont pas « tout faits » dans la nature : la définition de l'objet est une opération de construction intellectuelle (« avant tout, il faut savoir poser des problèmes »). Adopter une démarche de recherche, c'est donc l'art de savoir poser les bonnes questions.

*Suite à la page suivante

Construire la « relation » comme objet de recherche

Il s'agit d'oublier ce que l'on sait, de déconstruire, pour interroger, décrire, caractériser la relation. De nombreuses disciplines s'intéressent à la relation (sociologie, économie, anthropologie, science politique), mais ce sujet est peu présent dans la littérature sur la philanthropie. La relation, c'est à la fois la relation entre des mondes, entre des organisations, entre des individus. Pour mieux analyser une relation, on peut explorer quatre grandes familles de questions :

- *Qui entre en contact dans la relation et compose l'écosystème : Qui est impliqué : donateurs particuliers, fonds et fondations, associations, intermédiaires (gestionnaires de patrimoine), bénévoles, ...) ? Quels profils des acteurs (formation, expérience, ...) ? Quels rôles ont les différents acteurs (financeur, récipiendaire, prescripteur, conseiller, ...) ?*
- *Types et modalités des relations : La relation est-elle symétrique ou asymétrique ? Informelle ou formelle ? De long terme ou de court terme ? S'incarne-t-elle dans des relations à distance (mails, etc.) ou par des contacts physiques ? Quelles modalités de communication ? Quelle fluidité des relations ?*
- *Les objets de circulation : Qu'est-ce qui circule entre les entités ? Représentations, discours, argent, savoir-faire, pratiques, etc.*
- *Effets du contexte et de l'environnement : Comment le contexte fiscal et réglementaire, contexte politique, contexte sectoriel, contexte culturel influe-t-il sur la relation ? Quels effets génère-t-il ?*

Pour une lecture "ouverte" de la relation générosité privée/associations

Les apports du groupe révèlent deux résultats invitant à adopter une perspective large sur les enjeux de connaissance. En premier lieu, ils amènent à appréhender cette relation non pas comme un lien dual, ou composé de quatre piliers (donateurs, philanthropie instituée, associations, bénéficiaires) mais bien comme un ensemble multi-parties prenantes, évoluant dans le temps et l'espace. Bien que pluriel, cet ensemble multi-parties prenantes présente la singularité d'affirmer et de véhiculer l'enjeu et la place de la non-lucrativité dans les dynamiques sociales, socioéconomiques et sociopolitiques.

Deuxièmement, les travaux invitent à (ré)affirmer qu'une relation de don n'est pas qu'une relation d'argent. En soi, l'argent - le don monétaire - n'est ni neutre, ni un objet exclusivement économique et financier : l'acte de don emporte des dimensions sociologiques, sociopolitiques, démocratiques mais aussi intimes, qui varient en fonction des contextes, des influences, des intérêts et plus largement de la conception même de l'intérêt général, de l'altérité et des formes du don. Les dynamiques relationnelles incluent donc des dimensions extra-financières marquées par les valeurs, interactions et postures des différents acteurs.

Les multiples formes de la relation monde associatif /générosité privée

Les acteurs de la relation

S'attacher à une meilleure connaissance des acteurs apparaît d'autant plus important que le groupe de travail a souligné le poids de la très grande diversité des acteurs de cette relation. Celle-ci passe à la fois par des catégories de personnes morales – associations, fondations, entreprises mécènes, cabinets de conseil, etc. – et des personnes physiques – donateurs, grands donateurs, bénévoles, fundraisers, etc. Par ailleurs, chaque catégorie d'acteurs se distingue par sa grande diversité, comme nous l'avons vu du monde des fondations marqué par des diversités statutaires, de motivations, de taille, de capital, d'origines, ou de responsabilités juridiques.

Mieux connaître les acteurs appelle des recherches statistiques : si de grands progrès ont été faits en France sur la connaissance statistique de la générosité privée au cours des dernières années, des études avec une granularité plus fine permettrait de mieux connaître les acteurs et leurs pratiques, par types de projets. L'enjeu est à la fois de renforcer la statistique publique sur les questions de générosité (par exemple en collectant des données détaillées sur le don en nature des entreprises), et de conforter les travaux de recherche à partir des grandes bases de données de la statistique publique (INSEE, DGFIP, etc.).

A cette approche statistique, s'ajoute l'analyse sociologique de cette diversité d'acteurs : quels sont les profils sociologiques des différentes parties prenantes de la générosité privée, donateurs, bénéficiaires, récipiendaires et intermédiaires ? Quels sont leurs parcours, leur sexe, leurs origines ? Quel est leur positionnement au regard de la contribution à l'intérêt général et à la démocratie ? Comment sont structurés leurs discours ? Il serait aussi intéressant d'étudier les recoupements et frontières entre les différentes catégories d'acteurs à travers leurs trajectoires personnelles (présence dans plusieurs catégories, passage de l'une à l'autre, etc.).

Mieux connaître les acteurs de la relation invite également à mieux cerner les différents rôles qu'ils occupent. A titre d'exemple, la figure du « bénéficiaire » : qui est-il, acteur central ou périphérique, destinataire dont le pouvoir d'agir est convoqué, ou cible passive voire oubliée de la relation ? Ou celle des donateurs – particuliers, entreprises ... – qui présentent une variabilité d'engagement, anonyme ou non, d'implication, d'enjeux qui se recourent en termes de communication, de confiance, de reconnaissance, de contreparties. Autre composante qui serait pertinente à étudier : les cabinets de conseils et d'évaluation, vecteur d'influence des logiques programmatiques ou évaluatives.

Enfin, si la recherche est globalement insuffisante sur ces sujets, certains groupes d'acteurs sont particulièrement peu étudiés, comme les donateurs particuliers ou les entreprises. Que nous révèlent les nouvelles formes de générosité privée reposant sur les particuliers (crowdfunding, arrondis de caisse ou sur salaire, *giving circles*, cagnottes solidaires, etc.) sur les mutations des pratiques et interactions avec le monde associatif. Du côté des entreprises, quelles formes prend le mécénat de compétences et quelles sont ces incidences pour l'entreprise et pour les associations (Constance, 2025) ? Et que pourrait nous apprendre la recherche du lien que font les entreprises entre leur responsabilité vis-à-vis de leur propre activité via la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et leur financement de causes externes via le mécénat ?

Les objets de la relation

Comme les acteurs, les objets en circulation sont pluriels. L'argent bien sûr est une composante clé, mais la relation de don n'est pas qu'une relation d'argent. Et dans certains cas (comme le mécénat de compétences), l'argent n'est pas au cœur. Quelles sont les autres composantes qui circulent : représentations, discours, savoir-faire, pratiques, images de marque ... ? Comment ces différents objets circulent-ils et s'articulent-ils ? Le rapport d'évaluation ou d'impact est-il toujours un des objets en circulation, sous quelle forme et avec quels effets ? Quels objets sont en circulation dans une relation interpersonnelle et lesquels dans une relation institutionnelle, et comment s'articulent-ils (Bereni, 2020) ?

Par ailleurs, comment penser la relation de don ? Certains travaux de recherche l'assimilent à un échange de produits ou services et font état de la mercantilisation du don, tandis que d'autres travaux soulignent qu'il y a une forme de désintéressement, notamment dans la situation de don pour une cause caritative à un tiers bénéficiaire. Quels sont les ressorts du don ? Et quelles sont les contreparties du don et les formes qu'elles prennent ?

L'écosystème et ses composantes

En tant que système multi-parties prenantes, la relation générosité privée / monde associatif peut être abordée par sous-ensembles. L'un des principaux enjeux est ici d'explorer la relation triangulaire constituée des différentes interactions entre institutions publiques, institutions philanthropiques et bénéficiaires. Qu'il s'agisse d'une perspective historique, économique, fiscale ou sociologique, cette triangulation appelle à distinguer différentes figures de l'action publique, du ministère de l'économie et des finances au maire d'un village en zone rurale par exemple. Quels enjeux et ambivalences, quelles fonctions, quelles portées sectorielles ou territoriales recoupent ces interactions ? Comment penser la relation à l'Etat, qui est souvent absent ou intégré en bout de course alors qu'il est un acteur structurant de la philanthropie (modalités d'agrément, fiscalité, contrôle administratif) ?

Autre sous-ensemble à explorer : celui qui relie financeurs, associations et organismes de conseil et d'évaluation. Quels sont les rôles et les fonctions remplis par ces derniers (prescription, médiation, contrôle, etc.) ? Quels types de financeurs et d'associations sont impliqués et impliquables dans ce triangle relationnel ? Avec quels effets pour leurs activités ou leur connaissance mutuelle ?

Le groupe invite également à mieux comprendre la relation au regard du secteur d'activité, tant les logiques et pratiques d'interactions entre générosité privée et monde associatif sont différentes selon qu'on se situe dans l'éducation, l'environnement, les arts ou la santé. De la même façon, elles pourraient être interrogées par type de structures (petite/grande, locale/nationale, etc.).

Monde associatif et générosité privée : entre dépendances, interdépendances et risques

La nature de la relation

Cette question, aux multiples facettes, a été l'une des plus explorées par le groupe, notamment autour des quatre questionnements suivants.

Les modalités de la relation

En premier lieu, se pose la question des modalités de la relation. Le caractère informel ou interpersonnel de relations coexiste avec les cadres conventionnels ou contractuels. La relation peut-être de

long terme ou de court terme, s'incarner dans des relations à distance ou en présentiel. Quelle est la part des affinités personnelles et des dimensions stratégiques dans la construction de la relation et quelle est l'influence du capital social ? Cela invite à étudier ces relations et la façon dont elles se nouent et se déploient ainsi qu'à mieux comprendre les proximités sociales ou professionnelles, et les réseaux dans lesquelles elles s'inscrivent. Cela invite enfin à mieux caractériser ces relations entre référentiel non marchand (place du non monétaire, du don en nature, du mécénat de compétences) et marchand (présence d'acteurs des marchés de l'accompagnement et de l'évaluation), entre geste désintéressé et „marchandisation du don“.

Pouvoir et asymétrie dans la relation

Deuxièmement, se pose la question centrale de la place du pouvoir et de l'**asymétrie** : quels sont les pouvoirs d'injonction, d'influence ou de contrôle du donateur vis-à-vis du bénéficiaire ? comment est vécue et évolue cette relation souvent descendante ? Comment cette asymétrie s'inscrit-elle dans des processus formels et informels, et notamment dans l'omniprésente mesure d'impact ? Quelles sont les marges de manœuvre et de négociation ? Et quelles sont les autres formes de pouvoir et d'asymétrie présentes dans l'écosystème, par exemple le pouvoir de contrôle de l'Etat vis-à-vis de la philanthropie instituée ?

De l'asymétrie au développement de la confiance ?

Témoignage de Marie-Stéphane Maradeix, Doctorante à l'Université Paris Dauphine, et ex-Déléguée Générale de la Fondation Daniel et Nina Carasso (jusqu'en septembre 2023) – 27 avril 2024

« Un sujet qui m'intéresse particulièrement est celui de la fameuse question de l'asymétrie de la relation entre les financeurs et les financés. Elle revient très souvent dans les réflexions du groupe de travail : la place de l'argent dans la relation, la dépendance de l'un par rapport à l'autre. Je dirais aussi réciproquement, parce je crois que les fondations ne pensent pas assez qu'elles sont aussi très dépendantes des associations qui vont être un peu leurs « prestataires de services ». Cette dépendance est souvent vécue dans un sens, mais à mon avis, elle serait intéressante à étudier dans les deux sens.

*Suite à la page suivante

L'asymétrie se reflète dans des questions autour de la contractualisation plus ou moins contraignante entre les deux parties, la question des contreparties, la question de l'évaluation, et puis l'enjeu démocratique d'équilibre des pouvoirs. Mais quelle que soit la manière de prendre cette question, à mon sens, il existe de facto un déséquilibre dans la relation, dont de plus en plus de professionnels du secteur de la philanthropie essaient de corriger les causes à défaut des effets. Donc, il me semble assez crucial de savoir si l'évolution des pratiques des fondations parvient à corriger ou à conforter cette asymétrie, parce que ce n'est bien sûr pas parce qu'on décrète des pratiques que cela va pour autant la corriger.

Le mouvement de la « philanthropie basée sur la confiance » qui est apparu aux États-Unis au début des années 2010, vient en partie de ce constat de déséquilibre dans les relations entre les parties prenantes. Or, ce mouvement s'appuie à la fois sur des dimensions culturelles, organisationnelles, des questions de leadership, mais aussi beaucoup sur des pratiques professionnelles très concrètes, comme le financement pluriannuel non affecté, de moindres lourdeurs administratives, la prise en compte des retours d'expérience des associations, etc. Mais de mon point de vue, cela ne vient pas toujours questionner les fondements de la relation de confiance, ni les fondements du manque de confiance supposé au départ.

La confiance dans la relation

Cette asymétrie pose également la question centrale de la confiance dans la relation : comment se construisent la confiance et la communication lorsqu'on appartient à des cultures et des écosystèmes différents ? Qu'y a-t-il de commun entre financeurs et financés : la conviction de part et d'autre d'être au service de l'intérêt général, mais aussi des valeurs partagées ? Que veut dire la réciprocité dans une telle relation et comment la penser et la déployer ?

La place de la prise de risque

Enfin, la notion de prise de risque et de partage du risque peut également être interrogée dans la relation monde associatif/générosité privée. Qui prend les risques et comment ? Quel est le lien entre la construction de la confiance et le partage des risques ? Sur quoi porte la prise de risque : le financement (notamment de l'innovation) ou d'autres aspects (la capacité d'engagement bénévole, le sens du travail, la dérive du projet, etc.) ? Le partage du risque est-il pensé par les différents

partenaires et, si oui, comment est-il pensé et inscrit dans la relation, y compris dans la relation contractuelle ? Sur le lien risque/innovation : la recherche pourrait-elle éclairer la répartition entre financements publics et générosité privée, les phases d'amorçage ou d'expérimentations réalisées par le secteur associatif et leur articulation ?

Les effets de la relation

Deux champs principaux ont ici été identifiés. D'abord, celui de la valeur extra-financière qui découle de la relation, et son lien à l'intérêt général. Comment évaluer les effets d'une action associative financée par la générosité privée (voir point 4 ci-dessous) ? Comment cerner la valeur créée, à la fois financière et extra-financière, et comment apprécier l'apport de chacun ? Si philanthropes et associations ont pour prisme commun l'intérêt général, comment l'abordent-ils dans leurs échanges et quels sont leurs écarts et négociations autour de cette notion ?

Deuxièmement, les dépendances et interdépendances ne sont pas sans incidence sur l'identité et la professionnalisation des mondes philanthropique et associatif. Ici, certains courants de recherche explorent la distinction, et parfois la confrontation, entre le secteur commercial et le secteur non lucratif (Boussard, 2014). D'autres recommandent des approches constructivistes et contextualisées de ces relations, mettant en avant des formes d'entrelacements et d'interactions (voir point 3 ci-dessous).

Toutes ces questions sur les dépendances, les interdépendances et les risques seraient à investiguer aussi sous des prismes sectoriels et territoriaux.

La place de la générosité privée dans les modèles socio-économiques associatifs

Le groupe a pointé le besoin de mieux qualifier les conditions d'accès à la générosité privée, les motivations qui mènent certaines associations à y avoir recours, les fonctions que peuvent remplir les financements privés dans les modèles socio-économiques (voir partie 2 - Revue de littérature) ainsi que les effets du développement du recours à la générosité privée.

Les conditions d'accès des associations à la générosité privée

La première question posée est celle de l'égalité d'accès à la générosité privée. Si la générosité privée représente en moyenne 5% des financements associatifs, cette proportion est très variable d'un secteur d'activité à l'autre, selon la taille des associations ou encore leur objet (voir partie 1- Définitions et périmètre). Quels sont les degrés et les formes de recours à la générosité privée d'un champ associatif à l'autre, par exemple en lien avec la taille ou les ancrages sectoriels ? Quels sont les besoins, envies et capacités des associations, dans leur diversité, à recourir à la générosité privée ? Et quelle est l'incidence de l'évolution des modalités de financements publics sur la place accordée à, et attendue de la part de la générosité privée dans les modèles socio-économiques ?

Les motivations des associations dans leur recours à la générosité privée

Dans l'approche par les modèles socio-économiques, l'hybridation des ressources est souvent appréhendée comme un gage de résilience et de solidité économique pour le monde associatif. Mais, comme étudié par Trasciani, Petrella et Maisonnasse (2021), l'hybridation, souvent promue par les pouvoirs publics, ne signifie pas forcément articulation cohérente entre différents types de ressources.

La structuration des financements des associations est en forte évolution depuis deux décennies, avec une réduction de plus de 40% des subventions publiques entre 2005 et 2020 (CESE, 2024). Dans ce contexte, la générosité privée est, pour une partie du monde associatif, un choix d'émancipation vis-à-vis des financements publics. Pour une autre partie, elle est un choix par défaut et peut générer des contraintes supplémentaires. Pour d'autres encore, les financements privés ne sont pas mobilisables, car la nature ou la localisation de leurs activités associatives sont peu attractives pour la générosité privée.

Les logiques ici à l'œuvre ont été peu étudiées : comment les associations se situent-elles dans leur recours à la générosité privée, entre logiques relevant d'opportunités gestionnaires ou de perspectives stratégiques, entre volontarisme et résistances, qui ne sont pas sans interroger les représentations de l'argent en circulation ? Comment caractériser la mobilisation des ressources privées en complément de la mobilisation des ressources publiques et la façon dont les associations articulent ces deux types de ressources ?

Les fonctions assignées à la générosité privée dans les MSE

Les formes et montants de financements de la générosité privée sont l'objet d'une documentation promue par les acteurs. Elle ne donne que peu de visibilité sur les types de donateurs et leurs motifs, les objets, les activités ou encore sur les phases et cycles de l'organisation ou du projet associatif soutenus. Investir ces sujets pourrait contribuer à mieux comprendre les fonctions de la ressource privée dans les MSE. Vient-elle conforter les actions existantes ou permettre le développement de nouvelles activités, ou dans quels cas aboutit-elle à dévoyer le projet ? Les hypothèses selon lesquelles la générosité privée viendrait soutenir des actions de mise en réseau, d'innovation ou de plaidoyer, peu ou pas couvertes par les financements publics, seraient ainsi à explorer et à qualifier.

Dans le même ordre d'idée, comprendre l'articulation des temporalités de la générosité privée avec celles de l'action associative, voire celles des financements publics pourrait enrichir le regard porté sur le rôle de la générosité privée au sein des MSE associatifs. La générosité privée vient-elle apporter des financements de court terme ou de long terme, très opérationnels, d'expérimentation ou d'investissement et comment cela s'articule-t-il, dans le temps, avec les autres ressources des associations ? A l'intérieur du champ de la générosité privée, comment s'articulent par exemple le recours aux dons de petits/moyens donateurs et le recours aux legs ? Et quel est l'effet dans la durée des financements issus de la générosité privée ? Quelles sont les dépendances existantes ou les effets de levier possibles ? Comment organiser le retrait des financeurs, et que reste-t-il après leur départ ? Par exemple, pour le mécénat de compétences, qu'est-il transmis et que reste-t-il après le départ de la personne en mécénat de compétences dans le fonctionnement ou les activités de l'association ?

Les effets du développement de la générosité privée sur le fonctionnement associatif et la valeur créée

La montée en puissance de la place de la générosité privée dans les MSE associatifs engagerait des changements organisationnels mais aussi culturels, à appréhender au niveau factuel comme symbolique. Le mode de financement par projet et sa présentation standardisée (cadre logique) attendue par les financeurs peuvent avoir un effet vertueux structurant pour des acteurs associatifs peu habitués au cadrage de leurs actions. Mais il peut également entraîner une normalisation et la diffusion d'une culture gestionnaire issue du monde privé lucratif qui, lorsqu'elle est simplement plaquée sans adaptation au monde associatif, est susceptible de brouiller les modèles culturels historiques (associatifs, ESS, éducation populaire...). Comment les modalités de cadrage des financements et des projets par les financeurs influencent-elles les modèles associatifs ? Quelle est la part des associations qui a évolué en se conformant à un modèle inspiré de méthodes entrepreneuriales, ou combinant différentes méthodes, et quels sont alors les risques associés aux effets de marchandisation (Cottin-Marx

et al., 2023) ? Quelles conditions favorisent une logique partenariale, de co-construction à travers cette relation socio-économique ?

De la crainte d'une culture entrepreneuriale à la vision d'une responsabilité partagée ?

Témoignage de Suzanne CHAMI, Déléguée générale de l'Institut IDEAS – 27 avril 2024

« Sur le terrain de l'accompagnement, on constate encore aujourd'hui la forte crainte qu'ont les associations d'être dépossédées de leur identité et de se voir imposer un mode de fonctionnement ou un vocabulaire de l'entreprise. Ce sujet de l'isomorphisme de l'entreprise vis-à-vis des associations, reste très fort, Et c'est cette même crainte, qui est encore très prégnante chez nombre d'entre elles quand elles veulent solliciter des financements privés et se rapprocher de la philanthropie.

Alors est-ce qu'une perspective, aujourd'hui, pour dépasser ces craintes ne serait pas dans une approche par la responsabilité, qui rejoint aussi le sujet de l'intérêt général ? C'est peut-être le point de convergence entre le fait associatif et le fait philanthropique : partager une responsabilité commune vis-à-vis des grands enjeux de notre société et de notre démocratie. »

Face aux différents modèles de financements et de structuration, la recherche pourrait aussi explorer l'évolution des profils des dirigeants associatifs par exemple, ainsi que les parcours d'engagement entre les différentes catégories de l'écosystème de l'intérêt général (associations, fondations, carrière politique, entreprises, etc.). Quelle est l'incidence de ces évolutions sur la capacité des associations à capter des financements et sur leurs modes de fonctionnement ?

Et dans un autre registre : quelles exigences et quels effets la collecte de dons induit-elle auprès de particuliers ? Et auprès de grands donateurs ou testateurs ? Et lorsqu'il y a une situation de cofinancement, lorsque certains financeurs pèsent plus lourd que d'autres, symboliquement ou en numéraire, comment gérer ces relations plurielles autour d'un même projet associatif ?

L'évaluation au cœur de la relation

Outil de reconnaissance de l'apport des associations à la société pour elles-mêmes et pour leurs financeurs, mais aussi outil du dialogue entre les associations et leurs parties prenantes, l'évaluation est un enjeu de connaissance important pour la relation entre associations et générosité privée.

Comprendre pour mieux calibrer les pratiques évaluatives dans toutes leurs dimensions

Les acteurs tant associatifs que philanthropiques peuvent rechercher visibilité et reconnaissance via l'exercice évaluatif. Mais prendre acte de la diversité des cultures évaluatives respectives des mondes associatif et philanthropique invite à approfondir la compréhension du rôle de l'évaluation dans toutes ses dimensions : moyen de dialogue, de co-construction, d'acculturation, de professionnalisation, mais aussi moyen de contrôle, levier d'influence d'une relation asymétrique ou générateur d'effets d'isomorphisme, voire de normalisation. Ce besoin de connaissance apparaît d'autant plus fort qu'une partie des acteurs associatifs et de la philanthropie, expriment une insatisfaction vis-à-vis des processus évaluatifs actuels, principalement centrés sur la mesure d'impact dans une approche quantitative.

Cartographier la diversité des modèles évaluatifs ... et projeter de nouveaux modèles

Une profusion de méthodes d'évaluation d'impact a vu le jour, mais il n'existe pas à ce jour de cartographie des pratiques évaluatives. Les échanges du groupe soulignent l'importance de mieux repérer et analyser ces différentes modalités d'évaluation et leurs effets, en s'appuyant sur les travaux existants comme ceux de Struder, Trasciani et Petrella (2023). Quelles sont les pratiques et contraintes communes et distinctives des associations et des mécènes en matière d'évaluation ? Comment s'articulent les logiques d'évaluation des associations et celles des acteurs de la philanthropie ? Quel est le poids des mesures qualitatives vs. quantitatives, financières vs. extra-financières ?

Au-delà, la recherche pourrait être mobilisée pour renouveler les approches évaluatives afin de mieux révéler et témoigner de la valeur créée par les associations et de la contribution de la générosité privée à cette valeur. Il s'agirait de mieux qualifier la valeur sociétale telle qu'elle est projetée par les acteurs associatifs et philanthropiques dans leur diversité. L'enjeu est aussi d'explorer la création de valeur qui résulte peut-être de la rencontre entre ces deux mondes.

Pour les membres du groupe, les logiques évaluatives en cours dans le monde philanthropique sont majoritairement basées sur l'impact, mues par le souci de rendre compte aux bailleurs, y compris dans un contexte de mobilisation de dons des particuliers, dans le temps court de l'opérationnalité immédiate. Or la mesure d'impact n'invisibiliserait-elle pas la valeur d'utilité sociale revendiquée par les associations ? Comment alors projeter de nouveaux modèles évaluatifs qui qualifient la création de la valeur et révèlent les processus de transformation sociale découlant de l'action associative ? Et

comment les mobiliser pour révéler aussi la valeur créée à l'interface entre associations et générosité privée ?

L'évaluation, source de partage ou d'asymétrie

Le recours à l'évaluation est de plus en plus présent dans les rapports entre financeurs et bénéficiaires. Il peut être structurant d'un rapport contractuel, terrain d'un apprentissage réciproque, source de co-construction et de partage d'une vision de la valeur créée, ou il peut être outil de mise aux normes et de contrôle, et constituer une autre expression de l'asymétrie relationnelle. La présence fréquente d'un tiers dans la relation d'évaluation, via l'intervention des organismes d'évaluation, vient complexifier cette dynamique. Alors que se systématisent l'évaluation, il paraît donc essentiel de mieux comprendre l'évaluation comme déterminant de la relation entre monde associatif et générosité privée.

La recherche pourrait apporter un regard sur les motivations et origines de l'évaluation, et en particulier sur l'articulation et les tensions entre le rapport évaluateur-évalué et la logique partenariale. Pour s'émanciper des contraintes de reddition des comptes vis-à-vis des financeurs ou des partenaires institutionnels, comment peut-on énoncer la valeur sous d'autres angles, notamment pour mettre en place des démarches d'apprentissage collectif, pour favoriser la construction collective de stratégies et de projets, ou pour renforcer les plaidoyers portés ?

Quelle contribution commune à la démocratie ?

Pour le groupe, la dimension sociopolitique de la relation associations/générosité privée se prêterait à trois niveaux d'analyse : la structuration de la gouvernance associative et de la démocratie interne aux associations ; le rapport à l'Etat et aux politiques publiques et la contribution associative à l'invention de formes de gouvernance élargie. Le groupe s'est aussi questionné sur la priorité à accorder à l'étude de pratiques contre-progressistes (identitaires, climatosceptiques, antiféministes, etc.). Il s'agirait, dans ce cas précis, d'étudier leur rapport à l'intérêt général, d'interroger leur influence sur la démocratie et d'étudier les modalités de régulation de ces dynamiques. Toutes ces réflexions posent aussi en creux la question du rapport des acteurs et pratiques philanthropiques à la démocratie.

Comprendre l'influence sur la démocratie interne des associations

La recherche peut nous aider à mieux comprendre comment la générosité privée participe ou influence les gouvernances associatives, les modalités de démocratie interne et les formes de participation citoyenne qu'elles favorisent. Ici, des disciplines telles que les sciences de gestion, le droit, la sociologie des organisations ou encore l'histoire pourraient apporter des éclairages utiles. Mobiliser des acteurs de la générosité privée dans les processus de gouvernance associatifs est-il la marque de nouvelles dépendances associatives ou participe-t-il d'une plus grande liberté associative ? Dans le cas où un grand donateur participe à la gouvernance associative, comment se prémunir d'une influence trop importante du fait d'une fonction de bailleur déterminante par exemple ? Sous un angle proche, on observe que des fondations expérimentent depuis peu l'implication de bénéficiaires ou de partenaires associatifs au sein de leur gouvernance. Ces expérimentations invitent à des hypothèses renouvelées sur la tension entre démarche stratégique et logique gestionnaire, ou sur les questions d'asymétrie relationnelle. Les cultures et représentations en présence peuvent favoriser ou a contrario limiter ces implications organisationnelles.

Explorer le triptyque associations / Etat / générosité privée et son rapport à l'intérêt général

La contribution démocratique des associations s'appuyant sur la générosité privée reposerait sur un modèle complémentaire à l'Etat permettant de recréer du lien social, renforcer le pouvoir d'agir et la participation citoyenne, détecter les besoins et problématiques et y répondre en transversalité et, le plus souvent, par un ancrage local. Cette contribution démocratique associative s'appuierait particulièrement sur trois courants de la philanthropie : d'une part, la philanthropie territoriale, dans sa relation avec les acteurs présents sur les territoires et mobilisant des partenariats public/privé/associations pour répondre aux besoins identifiés localement ; d'autre part, la philanthropie stratégique, dont l'ambition est d'inspirer les politiques publiques et de faire évoluer le cadre réglementaire en s'appuyant sur des expérimentations largement conduites par des acteurs associatifs ; enfin, le don des particuliers, producteur de lien social par les actions qu'il finance, et vecteur de confiance et de renouvellement de l'adhésion au collectif.

La question démocratique au cœur des débats du groupe

Conclusion de Mathilde Renault-Tinacci, sociologue à l'INJEP, lors de la première réunion - 27 juin 2023

« Une première question d'ordre politique a ravivé un vieux débat qui a lieu depuis le XVIIIème siècle sur la conception que l'on a de l'intérêt général. Dans une conception utilitariste, l'intérêt général serait la somme des intérêts particuliers. Dans une conception volontariste, l'Etat souverain permettrait de dépasser les intérêts particuliers pour en donner une lecture pour le bien public. La question a été posée au sein du groupe de savoir si ce n'est pas une forme de privatisation de l'intérêt général que de faire en sorte que les fondations s'investissent dans l'intérêt général aux côtés des associations pour répondre à des problématiques de société tandis que l'Etat se désengage, ou en tous cas gère de manière indirecte le secteur associatif (notamment par la voie fiscale).

Une deuxième source de frottement pourrait s'intituler « la démocratie n'existe pas ». Le présupposé selon lequel il y aurait forcément démocratie quand on parle des associations, et donc de facto quand on parle du frottement des fondations et des associations, a été interrogé par le groupe. Est-ce que quand des citoyens s'engagent et donnent, c'est aussi être dans une démocratie et faire démocratie (ce qui rejoint la question de l'éducation à la citoyenneté) ? La confiance est-elle source de démocratie ou non (dans la suite de Robert D. Putman qui, dans Le Capital Social, fait de l'indicateur de la participation un marqueur des démocraties occidentales) ? Est-ce que la philanthropie est garante de la liberté associative ? Cela peut questionner si l'on considère que l'appel au mécénat et don privé ne constitue que 5% de la structure de financement des associations. Les études sur les modèles socio-économiques ont tendance à présenter le fait d'hybrider les ressources et d'être partiellement libéré des financements publics comme un gage de liberté : comment peut-on produire de la connaissance pour montrer que c'est le cas ou non ? Et quand on hybride les ressources avec davantage de bénévolat, est-ce forcément favorable à la démocratie, si l'on considère les questions liées au travail gratuit ? »

La relation associations/générosité privée au prisme de l'histoire

La question historique n'émerge que partiellement dans les préoccupations des acteurs et dans les démarches de recherche sur le monde associatif, alors qu'elle est présente sur l'objet philanthropique, notamment outre-Atlantique. Pour l'essentiel, l'histoire des relations entre la générosité privée et le monde associatif en France reste à écrire. Dans une perspective socio-historique, il s'agirait moins de raconter le passé que de mieux comprendre le présent, et notamment la façon dont les relations générosité privée/monde associatif se sont structurées. Cela implique d'abord de travailler à l'accès aux sources et aux archives privées dans un environnement peu rompu à la conservation de ce type de patrimoine, en particulier côté associatif.

Cette approche historique pourrait utilement enrichir différents enjeux de recherche, tout particulièrement celui de la relation en elle-même. Comment les interactions entre les deux mondes se sont-elles structurées et ont-elles évolué au fil du temps ? Comment se sont articulées leurs valeurs et leurs intérêts à différentes périodes ? Quel éclairage peut apporter l'analyse des grandes influences historiques internationales qui les traversent ? Il serait également intéressant d'étudier les différentes formes de traditions philanthropiques, et les valeurs auxquelles elles se rattachent, en lien avec le monde associatif. Qu'en est-il par exemple de l'évolution des approches caritatives et transformatrices, et de leur opposition ou articulation ? Ou encore : comment l'émergence de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) a-t-elle influé sur la générosité privée et ses liens avec le monde associatif ?

La recherche historique pourrait aussi éclairer le rapport entre générosité privée et Etat providence. Comment ce rapport s'articule-t-il dans le temps long avec l'évolution des rapports entre Etat et Eglise ? Comment ont évolué les conceptions politiques de l'intérêt général et l'encadrement institutionnel de sa prise en charge, dans une France où l'intérêt général est historiquement d'abord le fait du régalien ? Une histoire contemporaine des politiques publiques en matière de fiscalité ou de réglementation des associations permettrait d'en comprendre les incidences pour éclairer la relation entre les deux mondes. Et comment ce contexte a-t-il influé sur le rapport de pouvoir au sein de la relation ou la légitimation des rôles de chacun ? Sous un autre angle : quel rôle la générosité privée a-t-elle joué à travers l'histoire aux côtés du monde associatif pour inspirer de grandes politiques publiques ? Et quels enseignements pourrait-on tirer de l'évolution historique des plaidoyers associatifs et philanthropiques sur la capacité du secteur à révéler des problèmes de société ou problèmes publics ?

La relation associations/générosité privée sous l'angle territorial

Le groupe a constaté combien l'approche académique de la philanthropie territoriale en est encore à ses balbutiements, et ce, dans un contexte où la recherche sur l'ancrage et l'action territoriale des associations recèle encore de nombreux angles morts, y compris statistiques.

A un premier niveau, il s'agirait de mieux comprendre la façon dont la relation associations/générosité privée s'inscrit dans des dynamiques territoriales plurielles. A l'instar de la dialectique existant entre la pratique des associations sur les territoires et les territoires pratiqués par les associations, pourrait être investigué ce qu'est la philanthropie sur les territoires et ce que sont les territoires de la philanthropie. A fortiori, il s'agirait aussi de qualifier ce que sont les territoires construits par la relation générosité privée/associations.

Aborder la relation associations/ générosité privée dans une perspective territoriale

Témoignage de Mickaël Huet, Délégué général du Mouvement associatif - 4 avril 2024

« Les acteurs associatifs sont des acteurs territoriaux par essence : ils agissent sur un territoire donné. Il faut que les acteurs de la philanthropie puissent aussi répondre à ce besoin de travail territorial au plus proche des associations et de leur territoire d'action.

Cela me paraît très intéressant de pouvoir réfléchir et explorer le sujet des écosystèmes territoriaux. À ma connaissance, ce n'est pas une recherche qui est très développée sur les territoires. Comment la générosité privée crée-t-elle un lien territorial avec les structures associatives ? Comment implique-t-on aussi les collectivités dans cette réflexion ? Et comment la question du triptyque associations/ acteurs publics/ philanthropie se recompose-t-elle au niveau territorial ? Et qu'est-ce que l'hybridation des ressources peut générer pour une association qui dispose de son écosystème territorial ? »

Dans la poursuite de travaux comme ceux de Artis et Ribeiro (2024) ou Fraise, Henry et Laville (2024), le prisme territorial permettrait d'éclairer également la capacité particulière des associations à promouvoir des espaces de coordination ou des formes de gouvernance élargie sur les territoires. Dans cette perspective, les interactions entre monde associatif et générosité ainsi qu'avec les composantes de leur écosystème produiraient des contributions singulières, alternatives, complémentaires ou révélatrices de nouveaux rapports à l'intérêt général et à la puissance publique.

La perspective territoriale pose aussi la question des cultures ou des contextes socioéconomiques et politiques localisés et de leurs incidences sur la relation entre générosité privée et associations. Quelles sont les formes d'ancrage géographique et organisationnel de la philanthropie territoriale ? Quelles en sont les modalités d'actions spécifiques, comme les fondations territoriales ? Et quelles sont les caractéristiques et différences des tissus philanthropiques territoriaux : comment portent-ils la marque de la tradition - le poids de la philanthropie confessionnelle par exemple ? Ou dans quels cas sont-ils des lieux d'invention, telles l'évolution des pratiques de collecte au sein du champ médico-social ou l'engagement croissant d'une philanthropie mue par la responsabilité territoriale des entreprises ?

L'écosystème territorial associations/générosité privée prendrait des formes variables selon les territoires, ce qui résulterait en un traitement et une priorisation différenciée des enjeux sociaux. Dans quelle mesure soutiendrait-il aussi spécifiquement l'impulsion de nouvelles initiatives de développement local, notamment par l'attention portée au lien social, aux enjeux de conflictualités liés aux usages de l'espace, voire d'habitabilité des territoires ? Et dans quelle mesure cet écosystème territorial différencié favoriserait-il ou non, sur certains territoires, des modes de gouvernance ouvert et des logiques de partenariats locaux, qui pourraient contribuer à la démocratie territoriale ?

Conclusion

Les échanges du groupe attestent d'une assez grande méconnaissance réciproque entre secteur associatif et secteur de la générosité privée, pouvant alimenter des incompréhensions et des préjugés, qui peuvent s'étendre à d'autres composantes de l'écosystème comme les acteurs publics. Certains participants appellent à dépasser cette méconnaissance en développant les connaissances factuelles, mais aussi en renforçant les échanges, voire en ouvrant des espaces pour "cultiver" ou "éduquer" la relation afin d'aller vers plus de symétrie et de réciprocité.

Au-delà de ce besoin opérationnel, les travaux du groupe ont permis d'identifier des lignes de force dans les besoins de connaissances. Par la diversité des personnes et perspectives impliquées dans le groupe, ainsi que les choix opérés sur le périmètre à étudier, une grande variété de thématiques a été parcourue et des besoins prioritaires ont été identifiés. Certains sujets, tout juste abordés dans le groupe, car moins au cœur des pratiques des participants, n'en sont pas moins des tendances fortes et des sujets clés à explorer, comme les questions soulevées par les nouvelles formes de générosité des particuliers ou par le mécénat de compétences.

Notons aussi que les échanges du groupe ont souligné des approches par lesquelles la recherche pourrait traiter ces besoins de connaissances : le développement d'approches transdisciplinaires, le renforcement des études statistiques ou encore le déploiement de comparaisons internationales. Le groupe appelle également à veiller à lier les intérêts des chercheurs, donc la question de la recherche fondamentale, et les intérêts du terrain, donc la question de l'utilité ou de l'application de cette recherche. Il invite pour cela à embarquer dès la conception des projets de recherche la question de la diffusion, l'appropriation et la traduction applicative des résultats de recherche, et même des formes de recherche permettant aux acteurs de participer aux recherches les concernant.

Au vu des enjeux, l'Institut formule le vœu que tous les acteurs concernés puissent se saisir des réflexions de ce Livre blanc, se nourrir de la connaissance produite par le groupe de travail et s'engager, tant pour la diffuser que pour la prolonger au travers de recherches à conduire. Pour sa part, avec des partenaires financiers et d'action, l'Institut poursuivra le programme qu'il a initié avec ce livre blanc, en organisant en 2025 une diffusion large de ce dernier accompagnée d'échanges ainsi qu'un appel à manifestation d'intérêt sur tout ou partie des besoins de connaissances identifiés par le groupe de travail, afin de soutenir de nouvelles recherches sur la relation générosité privée/associations.

Rejoignez-nous !

> Vous pensez que promouvoir la connaissance sur le fait associatif est un levier essentiel pour renforcer les capacités des associations et pour leur contribution à la société et à la démocratie ?

> Vous souhaitez participer à un programme de connaissances sur la relation générosité privée/associations ?

> Vous souhaitez nous faire part de vos réflexions à ce sujet ? Ajouter des références à nos repères bibliographiques ?

> Vous souhaitez aller plus loin et apporter un soutien opérationnel ou financier à ce projet ?

Alors, contactez-nous !

Floriant Covelli, Délégué général - contact@ifma-asso.org

Annexes 1

Participants et contributeurs

Nous remercions chaleureusement pour leur contribution toutes les personnes qui ont participé au groupe « Le financement de l'intérêt général par la philanthropie : relations et interactions entre générosité privée et associations » et à ce livre blanc.

COMITÉ DE PILOTAGE

PILOTAGE SCIENTIFIQUE

Mathilde Renault-Tinacci, Sociologue à l'INJEP, membre du Comité scientifique de l'Institut français du Monde associatif

Lucile Manoury, Responsable du Cercle Fondations et Territoires du Centre Français des Fonds et Fondations (CFF), doctorante en sciences sociales à l'Université de Haute Alsace, bénévole de l'Institut français du Monde associatif

Anne Monier, Sociologue, chercheuse à la Chaire Philanthropie de l'ESSEC

PILOTAGE STRATÉGIQUE

Brigitte Giraud, Vice-Présidente de l'Institut, personnalité qualifiée au regard de son expérience salariée et bénévole en responsabilités dans le secteur associatif national et les organisations dont l'objet porte sur le fait associatif.

Floriant Covelli, Délégué Général de l'Institut français du Monde associatif

COMITÉ DE RÉDACTION DU LIVRE BLANC

Brigitte Giraud, Vice-Présidente de l'Institut, personnalité qualifiée au regard de son expérience salariée et bénévole en responsabilités dans le secteur associatif national et les organisations dont l'objet porte sur le fait associatif.

Véronique Rioufol, Déléguée générale adjointe de l'Institut français du Monde associatif

Lucile Manoury, Responsable du Cercle Fondations et Territoires du Centre Français des Fonds et Fondations (CFF), doctorante en sciences sociales à l'Université de Haute Alsace, bénévole de l'Institut français du Monde associatif

Amira Azaiez, Chargée de projet et communication de l'Institut français du Monde associatif

PARTICIPANTS et PARTICIPANTES

Chercheurs et chercheuses

Françoise Benhamou, Professeure émérite d'Économie à l'Université Sorbonne Paris Nord et Présidente du Cercle des économistes

Cyrille Bock, Directeur des programmes et de l'animation réseau à l'Institut des Dirigeants d'Associations & Fondations (IDAF) (jusqu'en juillet 2023), Maître de conférences en sciences de l'éducation et de la formation à l'Université Toulouse - Jean Jaurès

Rémi Guillem, Coordinateur du Programme Philanthropy and Social Sciences Program (PSSP)

Elena Lasida, Économiste, professeure à l'Institut catholique de Paris (ICP), et directrice du master « Économie solidaire et logique de marché »

Guénola Désveaux, Déléguée Générale d'Un Esprit de Famille

Marie-Stéphane Maradeix, Doctorante sur la philanthropie basée sur la confiance à l'Université Paris Dauphine, Visiting PhD Fellow à la Chaire Philanthropie de l'ESSEC, et Déléguée Générale de la Fondation Daniel et Nina Carasso (jusqu'en septembre 2023)

Lucy Pfliger, Doctorante en Cifre sur Le don : préférences sociales, information et incitations des donateurs à l' Université Paris 1 Panthéon Sorbonne et ingénieure de recherche à France Générosités

Charles Sellen, Chercheur au Réseau canadien de recherche partenariale sur la Philanthropie (PhiLab) à Montréal et au Sprott Centre for Social Enterprises (SCSE) à Ottawa, Canada

Julien Talpin, Directeur de recherche au CNRS, Directeur-adjoint du CERAPS et Co-directeur du GIS Démocratie et Participation

Acteurs et actrices du monde associatif

Camille Atlani, Animatrice de Sol et civilisation (jusqu'en août 2023)

Yannick Blanc, Président de l'Institut français du Monde associatif, Président de Futuribles, Vice-Président de La Fonda

Suzanne Chami, Déléguée générale de l'Institut IDEAS

Abdelaali El Badaoui, Président fondateur de Banlieues Santé

Mickael Huet, Délégué général du Mouvement Associatif

Marianne Langlet, Chargée de mission Recherche et développement au Collectif des Associations Citoyennes (CAC)

Agathe Leblais, Directrice générale de Pro Bono Lab (jusqu'en avril 2023), Présidente de La Fonda

Véronique Malé, Co-dirigeante Déléguée à la formation et la recherche, Campus Transition

Nora Meziane, Responsable du développement et des partenariats d'e-Graine et Présidente du tiers-lieu pédagogique Tandems

Frédérique Pfrunder, Déléguée générale du Mouvement Associatif (jusqu'en décembre 2023)

Vincent Pradier, Chargé de recherche et analyse à Coordination Sud

Structures d'accompagnement

Anne Bodin, Déléguée générale adjointe de l'Association pour le Développement de l'Accompagnement à la Stratégie et à l'Innovation de l'Intérêt général (ADASI)

Casey Crouard, Chargée de projet ESS à KPMG France (jusqu'en mars 2024)

Acteurs et actrices de la Générosité Privée

Yaële Aferiat, Directrice de l'Association française des fundraisers (AFF) et déléguée générale du Fonds de dotation Symmachia

Jean-Louis Bancel, Président de la Fondation Crédit Coopératif

Alice Barbe, Fondatrice et directrice de l'Académie des futurs leaders

Daniel Bruneau, Vice-Président de la Fondation des Petits frères des pauvres, ancien président de France Générosités, à l'initiative du Panorama national des générosités

Giorgia Ceriani Sebregondi, Directrice de la communication, du mécénat, de l'innovation et de la prospective chez Fondation Cognacq-Jay, Vice-Présidente de La Fonda

Francis Charhon, Consultant expert en philanthropie, créateur du blog Chroniques Philanthropiques, ancien directeur général de la Fondation de France, président d'honneur du Centre français des Fonds et Fondations (CFF)

Jerome Kohler, Fondateur de The Philanthropic Lab et co-fondateur de la Chaire Philanthropie de l'ESSEC

Laurence Lepetit, Déléguée générale de France Générosités (jusqu'en mai 2024)

Emma Kloboukoff, Déléguée générale du Fonds de dotation FICUS (Fonds de soutien aux Initiatives Citoyennes Utopiques et Solidaires)

Awa Konaré, stagiaire au Centre français des Fonds et Fondations (jusqu'en juillet 2023), FINACCOOP

Joseph Lemarchand, Responsable du bureau France de la Fondation Roi Baudouin

Lyoko Miyoshi, Directrice Partenariats et Expertise du Centre Français des Fonds et Fondations (CFF)

Jean-Marc Pautras, Délégué général du Centre Français des Fonds et Fondations (CFF) (jusqu'en janvier 2024)

Amélie de Valence, Directrice adjointe Mécénat et philanthropie de la Fondation de l'Armée du Salut

Antoine Vaccaro, Président de l'agence Force for Good

Acteurs et actrices autres

Stéphanie Benamozig, Conseillère territoires et société civile du Délégué ministériel à l'Economie sociale et solidaire

Chantal Bruneau, Secrétaire générale du Haut Conseil à la vie associative (HCVA)

Constance Cheynel, Chargée de recherche à l'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire (INJEP) (jusqu'en avril 2024)

AVEC L'APPUI ORGANISATIONNEL DE :

Amira Azaiez, chargée de projet et communication à l'Institut français du Monde associatif

Clara Grange, chargée de mission à l'Institut français du Monde associatif

Annexes 2

Repères bibliographiques

Les références présentées ici sont issues de la revue de littérature et des échanges du groupe, ainsi que d'une recherche complémentaire menée par le centre de ressources documentaires de l'INJEP (voir encadré). Elles ne constituent pas une bibliographie de référence sur le sujet spécifique de la relation générosité privée/ associations, qui reste à construire. Elles incluent des travaux de recherche, et de la littérature professionnelle (articles, rapports et études). Les ressources rédigées en astérisque (*) sont celles issues de la recherche documentaire menée par l'INJEP.

Abelès, M. (2002). *Les nouvelles philanthropies : De la charité à l'engagement stratégique*. Presses Universitaires de France.

Admical. (2022a). *Baromètre du Mécénat d'Entreprise*.

Admical. (2022b). *Infographie Baromètre du Mécénat d'Entreprise*.

Anheier, H. K. (2000). *Managing Nonprofit Organizations: Strategies for Success*. Routledge.

Archambault, E. (1996a). *Le secteur sans but lucratif—Associations et fondations en France*.

Archambault, E. (1996b). *Philanthropie et sociétés en France : Perspectives et enjeux*. Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.

Artis, A., & Ribeiro, L. (2024). Le territoire comme espace d'interaction entre ESS et action publique locale. In L. Fraisse, M. Henry, & J. Laville (Éds.), *Les politiques locales de l'économie sociale et solidaire* (p. 49-64).

Association Française des Fundraisers. (2022). *Le fundraising en 2033, étude prospective—AFF*.

Astruc, L. (2019). *L'art de la fausse générosité*. Actes Sud.

*Attal, G., Bruneau, C., Tapol, M. de, & Bottalico, J. (2020). *Bilan de la vie associative 2017-2018, France*. Premier ministre. Haut Conseil à la vie associative. La Documentation française ; Direction de l'information légale et administrative.

*Aykut, I., Bertail, S., Bourdon, C., & Collectif. (2023). Donateurs—Une question de fonds [Dossier. *Juris Associations*, 678, 15-30.

Bachelard, G. (1938). *La formation de l'esprit scientifique*. Vrin.

Bartkus, V. J., Morris, L., & Seifert, A. (2002). Corporate Philanthropy: The Role of Business in Society. *Business & Society Review*, 107(2), 125-140.

Battagliola, A. (2003). *Figures de philanthropes au XXe siècle : Histoire et enjeux*. Éditions La Découverte.

*Bazin, C., Malet, J., & Dransart, H. (2009). *La générosité des Français*. Gualino ; Lextenso éditions.

Benhamou F, Moureau N. (2022). *Le don dans l'économie*. La Découverte (Repères).

Benhamou, F., & Moureau, N. (2023). Greenwashing : Le mécène, un pollueur-payeur comme les autres ? *The Conversation*.

Benhamou, F. (2023). Les Restos du cœur. Un constat et trois leçons. *Les Echos*.

Benhamou, S., & Moureau, F. (2022). *La logique du don : Entre obligation et réciprocité*. Presses Universitaires de France.

Bereni, L., & Dubuisson-Quellier, S. (2020). Au-delà de la confrontation : Saisir la diversité des interactions entre mondes militants et mondes économiques. *Revue française de sociologie*, 61(4), 505-529.

Bereni, L., & Dubuisson-Quellier, S. (2021). Circulations et imbrications des mondes associatifs et économiques : Une approche sociologique. *Sociologie du travail*, 62(3), 225-242.

Bidet, E. (2003). Les logiques d'isomorphisme et leurs implications pour le secteur associatif. *Revue de sociologie*, 44(3), 297-310.

Bishop, M., & Green, M. (2008). *Philanthrocapitalism: How the Rich Can Save the World*. Bloomsbury Press.

Bory, A. (2013). *Le mécénat d'entreprise et ses enjeux : Une analyse du bénévolat d'entreprise*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Bory, A. (2023). Le bien ne fait pas de bruit, le bruit ne fait pas de bien. La sincérité, une norme au cœur de la philanthropie familiale contemporaine. *Genèses*, 131(2), 32-54.

*Bory, A., & Piotet, F. (2008). *Dir.). De la générosité en entreprise : Mécénat et bénévolat des salariés dans les grandes entreprises en France et aux États-Unis*. Université Panthéon-Sorbonne.

Boussard, V. (2014a). *Le mécénat de compétences : Un levier pour la professionnalisation des associations ?* Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.

Boussard, V. (2014b). Professionnalisation, mode d'emploi. Pistes d'analyse des modalités de professionnalisation contemporaines ». *Les Professionnalisations contemporaines, Travail-Emploi-Formation, ULB, Metices, 11*, 73-88.

Brébisson, J. de (1993). *Les associations en France : État des lieux et enjeux*. Éditions La Découverte.

Buccolo, E., Eynaud, P., & Haeringer, K. (2014). La gouvernance des organisations non lucratives : Vers une approche intégrative. *Revue internationale de gestion, 39(2)*, 33-41.

*Buguet-Degletagne, B. (2018). Inspection générale des finances. Appel à la générosité publique : Quelle transparence de l'emploi des fonds ? In *Rapport de capitalisation—Edition 2017* (p. 31,). Inspection générale des affaires sociales.

Cagé, J. (2018). *Le prix de la démocratie*. Fayard.

Cagé, J. (2020). Philanthropie et démocratie : Un débat nécessaire. *Politique américaine, 16(1)*, 19-35.

Caillé, A. (1997). *Le don : Une approche sociologique*. Éditions La Découverte.

Caillé, A. (2019a). Extensions du domaine du don : Demander, donner, recevoir, rendre. *Actes Sud*.

Caillé, A. (2019b). *Le don et la demande : Enjeux et réciprocity*. Éditions La Découverte.

Chaire ESoPS. (s. d.). *Chaire ESoPS - Économie Sociale, Protection et Société—Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne*. Chaire ESoPS. Consulté 24 décembre 2024, à l'adresse <https://chairesops.fr/>.

Chanial, P. (2022a). *Nos généreuses réciprocity, tisser le monde commun*. Actes Sud.

Chanial, P. (2022b). *Réciprocity et enjeux du don : Une perspective contemporaine*. Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.

Charnacé, N., & Loiseau, R. (2024). *Les dons et le mécénat : Analyse des chiffres 2024*. DGFIP.

Cheyne, J., & Renault-Tinacci, M. (2023). Le cadrage de l'activité associative : Enjeux et perspectives. *Management et société, 56(1)*, 89-105.

*Collectif. (2018). Générosité : Clic & Collecte [Dossier. *Juris Associations*, 586, 16-34.

*Collectif. (2021). Financement privé : Le don dans tous ses états [Dossier. *Juris Associations*, 641, 15-33.

*Collectif. (2023). *La générosité des Français, 28ème édition Recherches et Solidarités* (p. 26).

Comité économique social et environnemental (CESE). (2024). *Renforcer le financement des associations : Une urgence démocratique. Avis du Comité économique social et environnemental.*

Constance, C., & Renault-Tinacci, M. (2025). *Les effets du mécénat de compétences sur les associations françaises. Quelles circulations entre secteur lucratif et monde associatif?* INJEP, Notes & Rapports / Rapport d'étude.

Cottin-Marx, S., Hamidi, C., & Trenta, A. (2023). Financement et fonctionnement du monde associatif : La marchandisation et ses conséquences. *Revue française des affaires sociales.*

Cuyppers, I., Koh, H., & Wang, X. (2015). Venture Philanthropy: A New Model for Nonprofit Organizations. *Journal of Nonprofit & Public Sector Marketing*, 27(4), 348-366.

Debiesse, F. (2007). *L'évolution des pratiques philanthropiques en France : Une étude comparative.* Éditions du CNRS.

Delalande, F. (2011). *Philanthropie et société en France au XXe siècle.* Presses Universitaires de France.

Depecker, P., Déplaudé, J., & Larchet, M. (2018). *Philanthropie et élites : Enjeux et perspectives.* Presses Universitaires de France.

Destin commun. (2022). *Etude Naviguer en eaux troubles.*

Destin Commun & Kantar Public France. (2022). *Enquête Nouvelles Voix.*

Didier M. (2023). *Deux tiers des Français impliqués dans la vie associative—INJEP (54; INJEP Analyses et synthèses).*

Dietz, D. N. (2024). Social Connectedness and Generosity: A Look at How Associational Life and Social Connections Influence Volunteering and Giving (and vice versa). *Do Good Institute.*

DiMaggio, P. J., & Powell, W. W. (1983). The iron cage revisited: Institutional isomorphism and collective rationality in organizational fields. *American Sociological Review*, 48(2), 147-160.

- Duprat, M. (1993). *Philanthropie et politique : La générosité dans la société contemporaine*. Éditions du Cerf.
- Duvieusart, A., Borms, L. T., & Roi Baudouin, F. (2023). *Le droit à l'expérimentation et le droit à l'erreur : Enjeux et perspectives en philanthropie*. Fondation du Roi Baudouin.
- Duvieusart, B., & Borms, L. (2023). *La philanthropie : Un regard européen* (p. 190). Economica.
- Duvoux, N. (2015a). Inégalités sociales et philanthropie : Une analyse critique. *Revue française de sociologie*, 56(4), 623-652.
- Duvoux, N. (2015b). *Les oubliés du rêve américain : Philanthropie, État et pauvreté urbaine aux États-Unis*. Presses Universitaires de France.
- Duvoux, N. (2016). Les oubliés du rêve américain : Genre et action philanthropique dans un quartier déshérité de Boston. *Communications*, 98(1), 53-66.
- Duvoux, N. (2018). *La philanthropie et ses enjeux : Vers une nouvelle approche des pratiques sociales*. Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Duvoux, N. (2023a). *L'avenir confisqué : Inégalités de temps vécu, classes sociales et patrimoine*. Presses Universitaires de France.
- Duvoux, N. (2023b). Philanthropie et inégalités : Un état des lieux. *Sociologie du travail*, 65(1), 45-67.
- Edin, K. (2021). Philanthropy and the Politics of Inequality: Analyzing the Role of Private Giving in Public Policy. *Journal of Political Philosophy*, 29(3), 298-319.
- Edin, V. (2021). *Quand la charité se fout de l'hôpital. Enquête sur les perversions de la philanthropie*. Éditions Rue de l'échiquier.
- El Hairy, N., & Moutchou, A. (2020). *La philanthropie en France : Histoire et enjeux contemporains*. Éditions du CNRS.
- El Hairy, S., & Moutchou, N. (2020, juin 9). *La philanthropie à la française*.
- Eynaud, P. (2015a). Gouvernance associative : Enjeux et défis. *Revue française de sociologie*, 56(4), 723-740.
- Eynaud, P. (2015b). *La gouvernance entre diversité et normalisation* (Coll. « Hors-Séries Juris »).

- Eynaud, P. (2019a). La normalisation des pratiques associatives : Un danger pour la diversité? *Management & Avenir*, 109(3), 32-48.
- Eynaud, P. (2019b). Les nouveaux enjeux de la gouvernance des associations. *RECMA*, 351, 45-55.
- Fondation de France (2023). *Philanthropie et démocratie*. Fondation de France.
- Fourdrignier, M. (2010). Dynamiques associatives et transformations des territoires. *Management & Avenir*, 40, 296-312.
- Fourdrignier, S. (2010). Les dynamiques associatives et le territoire construit : Une approche par les réseaux. *Revue française de sociologie*, 51(2), 265-288.
- France Générosités (2023). *Etude des Comptes de résultats par Origine et Destination (CROD) 2023. Poids de la générosité dans les missions sociales*.
- France Générosités. (2019). *Étude « Liberté, Égalité, Fraternité, Générosité »*.
- France Générosités. (2021). *9 études de cas sur l'impact de la générosité—Novembre 2021*.
- France Générosités. (2024). *Social connectedness and generosity – Do Good Institute – Janvier 2024 (article en FR)*.
- Frumkin, P., Pache, A., & Gautier, A. (2020a). *Vers une philanthropie stratégique*. Odile Jacob.
- Frumkin, P., Pache, A.-C., & Gautier, A. (2020b). Philanthropie stratégique : Un nouveau cadre pour comprendre le rôle de la philanthropie dans la société. *The Nonprofit Quarterly*, 27(4), 10-18.
- Gatignon Turnau, A.-L. (2005). *Les conséquences de la pratique de bénévolat en entreprise du point de vue de la gestion des ressources humaines* [These de doctorat, Toulouse 1]
- Gautier, A. (2015). Mécénat d'entreprise et philanthropie stratégique : Un levier pour la transformation sociale? *Sociologie du travail*, 57(3), 345-361.
- Gautier, A. (2019a). Historically contested concepts: A conceptual history of philanthropy in France, 1712-1914. *Theory and Society*, 48(1), 95-129.
- Gautier, A. (2019b). Philanthropie et charité : Une histoire mouvementée. *Sociétés contemporaines*, 75, 45-60.
- Gautier, A., & Pache, A.-C. (2015). Mécénat d'entreprise : Définitions et enjeux. *Revue française de sociologie*, 56(4), 623-652.

- Giridharadas, A. (2018). *Winners Take All: The Elite Charade of Changing the World*. Alfred A. Knopf.
- Guilhot, N. (2004). Philanthropie et capitalisme : Une relation complexe. *Sociétés contemporaines*, 54, 25-42.
- Hamidi, S. (2010). Le bénévolat en France : État des lieux et perspectives. *Revue française de sociologie*, 51(2), 305-332.
- Hély, M. (2009a). Les enjeux de la légitimité dans le secteur associatif. *Revue française de sociologie*, 50(1), 87-103.
- Hély, M. (2009b). *Les métamorphoses du monde associatif*. Presses Universitaires de France.
- Hoarau, J., & Laville, J.-L. (2008). Légitimité et régulation dans l'action associative : Enjeux et perspectives. *Revue des sciences sociales*, 3(2), 45-62.
- I.F.A. (1990). *Les recommandations pour une bonne gouvernance des associations*. Institut Français des Administrateurs.
- IFMA, & Juris Associations. (2022). *Guide de la gouvernance associative : Enjeux, pratiques et perspectives*. Institut français du Monde associatif.
- I.N.J.E.P. (2023). *Les chiffres clés de la Vie associative 2023*.
- *Jacques-Edouard, N., Piton, C., & Hue, C. (2021). Baromètre 2021 des réseaux sociaux des associations et fondations. *Juris Associations*, 645, 43-45.
- Jeanpierre, J., & Roueff, C. (2014). Analyser les configurations des institutions culturelles : Enjeux et méthodologies. *Revue d'études culturelles*, 9(2), 121-140.
- Khabizi, S., & Thuillier, S. (2024). *10 ans de l'accompagnement du tiers secteur culturel* (p. 125,).
- *La vie associative. (2011). *Tous bénévoles !* (Collection : Hors-série, p. 66).
- Lambelet, A. (2014a). *Élite et philanthropie : Une approche sociologique*. Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.
- Lambelet, A. (2014b). *La philanthropie*. Presses de Sciences Po.
- Lardeux, S. (2019). L'engagement bénévole et ses mutations. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 4(2), 15-32.

Le Blanc, A. (2019). Construire des territoires rassurants : L'exemple du sport LGBT en région parisienne. *L'Information géographique*, 83, 39-61.

Le Mouvement Associatif. (2018, avril). *Pour une politique de vie associative ambitieuse et le développement d'une société de l'engagement*.

Lebon, A. (2016). Les transformations du bénévolat : Entre engagement citoyen et travail social. *Cahiers de la recherche sur les politiques sociales*, 17(1), 45-67.

Lefebvre, R. (2017). La démocratie : Définitions et invention. In *Leçons d'Introduction à la Science politique* (Ellipses, Vol. 3, p. 71-75). Ellipses.

Lefèvre, S. (2007). Le sale boulot et les bonnes causes : Institutionnalisation et légitimation du marketing direct au sein des ONG. *Politix*, n° 79(3), 149-172.

Lefèvre, C., & Monier, A. (2021). *Philanthropie et démocratie : Enjeux et impacts*. Éditions La Découverte.

Leloup, F., Moyart, L., & Pecqueur, B. (2005). La gouvernance territoriale comme nouveau mode de coordination territoriale ? *Géographie Économie Société*, 7(4), 321-332.

*Lexis Nexis (2014). *Legs et donations : Le guide des associations & fondations édition 2015* (Collection : Les guides de la Semaine juridique, Vol. 2, p. 208).

MacLean, M., Harvey, B., Yang, S., & Mueller, J. (2021). Philanthropy in a Global Context: Trends and Challenges. *Voluntas: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations*, 32(3), 599-617.

*Malet, J. (2023). Générosité—Une France aux multiples visages. *Juris Associations*, 690, 42-45.

*Malet, J., & Rieunier, S. (2021). Études et statistiques. Générosité des Français : Déjà un quart de siècle d'observation ! *Juris Associations*, 631, 43-45.

Manoury, C., & Gianfaldoni, M. (2020). *Dynamiques Territoriales : Une approche innovante de l'action sociale en France*. Fondation de France.

Manoury, L., & Gianfaldoni, P. (2020). Empowerment territorial et innovations sociales : La contribution d'un acteur philanthropique. *Entreprendre & Innover*, 46, 3, 1929.

Mauss, M. (1925). *Essai sur le don : Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques*. Presses Universitaires de France.

Mayer, R. C., Davis, J. H., & Schoorman, F. D. (1995). An Integrative Model of Organizational Trust. *The Academy of Management Review*, 20(3), 709.

McGoey, L. (2015). *No Such Thing as a Free Gift: The Gates Foundation and the Price of Philanthropy*. Verso Books.

*Meynet, W., & Morgant, L. (2023). Mécénat—2003 : La générosité libérée [Dossier. *Juris Associations*, 686, 15-32.

Minot, D. (2019). *À quoi sert la philanthropie ?* ECLM.

Minot, G. (2019). *Appropriation des logiques associatives et résistance aux formes d'isomorphisme*. Éditions du CNRS.

Monier, A. (2018). La relation philanthropique, un rapport de domination ? : Le cas des Amis Américains des institutions culturelles françaises. *Politix*, n° 121(1), 79-104.

Monier, A. (2019). Le mythe de la philanthropie. *La Vie Des Idées*.

Monier, M. (2019a). Configurations et dynamiques de pouvoir dans la philanthropie contemporaine. *Revue française de sociologie*, 60(3), 365-384.

Monier, M. (2019b). Dominations et asymétries dans la philanthropie contemporaine. *Sociologie du travail*, 61(4), 543-559.

Mönks J., Sellen C. (2020). Intelligence artificielle et intelligence du cœur : Opportunités et risques pour la philanthropie ». *Alliance Magazine*.

Moody, M. (2007). *Venture Philanthropy: A New Model for Social Change*. Social Venture Network.

Morena, E. (2018). La philanthropie face aux enjeux climatiques : Une étude critique. *Revue de l'environnement*, 12(2), 101-118.

Morena, É. (2023). Fin du monde et petits fours. *La Découverte*.

Nielsen, K. (1996). Philanthropy in the United States: A Comparative Perspective. *Journal of Philanthropy*, 2(1), 25-37.

*Novos pour France Générosités (2023). *Baromètre de la générosité 2022*. Novos pour France Générosités.

Observatoire citoyen de la marchandisation des associations. (2023). *Marchandisation et financiarisation des associations*.

Observatoire de la philanthropie (2021). *Panorama national des générosités, 2ème édition*. Fondation de France et partenaires.

Observatoire de la philanthropie (2022). *Baromètre annuel de la philanthropie, édition 2022*. Fondation de France.

Observatoire de la philanthropie (2024). *Baromètre annuel de la philanthropie, édition 2024*. Fondation de France.

Ostrander, S. A. (2007). The Donor's Dilemma: The Rise of Donor Control in Philanthropy. *The Social Science Journal*, 44(2), 225-236.

Ostrander, S. A., & Schervish, P. G. (1990). The Role of Donors in Philanthropy: An Overview. *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 19(2), 157-174.

Ostrom, E. (1990). *Governing the Commons: The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge University Press.

Ostrower, F. (1997). *Why the Wealthy Give: The Culture of Elite Philanthropy*. Princeton University Press.

*Pellet, A., Cornilleau, A., & Bruneau, D. (2022). Générosité—Une vision panoramique [Dossier. *Juris Associations*, 657, 15-32.

Piquet, S., & Sellen, C. (2015). Le mécénat et la philanthropie sont-ils des concepts légitimes pour l'entreprise ? ». *Revue française du marketing*, 254, 71-84.

*Plaisance, G. (2017). *L'engagement: Ni militant, ni syndical, ni partisan: Les nouvelles formes de volontariat*. FYP Éditions.

Plaisance, G. (2023). Governance in non-profit organisations: A plural or ambiguous research field? Bibliometrics and definitions of a broad concept. *International Journal of Business Governance and Ethics*, 17(6), 619-653.

Powell, W. W., & Steinberg, R. (2006). *The Nonprofit Sector: A Research Handbook (2nd ed)*. Yale University Press.

Prouteau, L., Tchernonog, V., Nirello, L., & Tabariés, M. (2023). *Le paysage associatif français: Mesures et évolutions*. Éditions Dalloz Lefebvre.

Prouteau, L., & Wolff, F.-C. (2013). Adhésions et dons aux associations : Permanences et évolutions de 2002 à 2010. *Economie et statistique*, 459(1), 27-57.

Putnam, R. D. (2001). *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*. Simon & Schuster.

Recherches & Solidarités. (2024). *La France Bénévole en 2024*.

*Recherches & Solidarités. (2021). *La générosité des Français face au COVID*. Recherches et Solidarités - 26ème édition.

Reich, R. (2018). *Just Giving: Why Philanthropy Is Failing Democracy and How It Can Do Better*. Princeton University Press.

Rémond, R. (1998). *Le monde associatif en France : Une analyse historique*. Presses Universitaires de France.

Renault-Tinacci, M. (2018a). Le mécénat d'entreprise et ses implications pour le secteur associatif. *Revue d'économie sociale*, 56(3), 45-60.

Renault-Tinacci, M. (2018b). Transformations de l'engagement bénévole : Enjeux pour le mécénat. *Revue des politiques sociales*, 45(2), 50-68.

Renault-Tinacci, M. (2022). *Les avantages du mécénat pour les associations : Une approche comparative*. Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.

Renault-Tinacci, M. (2023). La générosité institutionnalisée et l'engagement individuel. *Journal des politiques sociales*, 45(2), 50-68.

Renault-Tinacci, M. & Cheynel, C. (2024). *Quelles stratégies d'engagement des collaborateurs en entreprise dans les associations ?* ».

Renault-Tinacci, M., & Cheynel, F. (2023). Asymétries et exigences dans la relation mécène-bénéficiaire. *Revue française de sociologie*, 64(1), 23-40.

Renault-Tinacci, M., & Vasconcelos, J. (2021). Le mécénat de compétences : Enjeux et perspectives. *Revue de l'entrepreneuriat*, 19(3), 105-123.

Renault-Tinacci, M., & Vasconcelos, O. (2020). *Expériences de mécénat de compétences en association : Une forme particulière d'engagement. Enquête exploratoire*. INJEP, Rapport d'étude.

- Renz, D. O., Brown, W. A., & Andersson, F. O. (2023). The Evolution of Nonprofit Governance Research: Reflections, Insights, and Next Steps. *Nonprofit and Voluntary Sector Quarterly*, 52, 241-277.
- Rozier, A. (2001a). *Philanthropie et engagement social : Une analyse des formes de don en France*. Éditions du CNRS.
- Rozier, A. (2001b). Philanthropie et mécénat en France : Une analyse des évolutions récentes. *Revue française de sociologie*, 42(1), 111-128.
- Salamon, L. M. (2002). *The State of Nonprofit America*. Brookings Institution Press.
- Sargeant, A. (1999). Donor Behavior: A Review of Literature. *International Journal of Nonprofit and Voluntary Sector Marketing*, 4(3), 215-228.
- Saunier, P.-Y. (2004). *Les fondations américaines en Europe : Une histoire des influences transnationales*. Presses de Sciences Po.
- Sellen, C. (2008). L'avenir de la philanthropie : Une nouvelle forme de contribution au bien commun ? ». *Revue 2050, Fondapol / Presses Universitaires de France (PUF)*, 9, 109-119.
- Sellen, C. (2018). Pour une philanthropie internationale francophone ambitieuse ». *WINGS / Worldwide Initiatives for Grantmaker Support*.
- Sellen, C. (2019, juin). *Is philanthropy a way to convert wealth into happiness among wealthy people? Preliminary exploration in France*" (Vol. 76, p. 247-278,). Social Indicators Research Series.
- Sellen, C. (2021a). Philanthropes sans frontières : La générosité privée au secours du monde ? ». *Politique étrangère*, 86(1, printemps 2021), 131-145.
- Sellen, C. (2021b). Vers un regard nuancé des sciences sociales sur la philanthropie ? ». *PSSP Working Paper*, 5.
- Sellen, C., & Mönks, J. (2024, novembre). *AI disruptions in Philanthropy: A multi-scale model of ethical vigilance*". Routledge.
- Sellen, C., & Wagner, L. (2022, mars). *Global Philanthropy and Cross-Cultural Fundraising*" (Chapter 9 (p. 91-101,). Wiley & Sons.
- Sénèque. (2005). *Les bienfaits*. Éditeurs Arlea.

Sibieude, T., & Blazy, C. (2023). *Finance à impact : Une finance au service de l'intérêt général et du bien commun ?* Editions Management & Société.

Simonet, M. (2018). Bénévolat et engagement associatif : Enjeux et défis contemporains. *Sociologie et sociétés*, 50(2), 45-64.

Simon-Nahum, P., Gautier, A., Gougenheim, I., Lepetit, L., Lévy, P.-H., & Rozen, B. (2024). *Les mots qui disent la philanthropie*. Odile Jacob.

Steiner, G. (2016). *Le don, l'échange et la réciprocité : Une lecture de Marcel Mauss*. Éditions du Seuil.

Studer, M., Trasciani, G., & Petrella, F. (s. d.). *L'évaluation des associations en France*. *Revue de littérature*.

Tchernonog, V. (2019). *Mécénat et accès aux ressources publiques : Enjeux et perspectives pour les associations*. Presses Universitaires de France.

Tchernonog, V. (2020). *Le paysage associatif français*. Juris Associations.

Tchernonog, V., P. & L. (2019). *Le paysage associatif français, mesures et évolutions, 3e édition*. Dalloz Juris associations.

Topalov, C. (1999). *Philanthropes et réformateurs en France, 1850-1900*. Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.

Tournès, L. (2010). La philanthropie américaine et ses impacts en France : Une analyse historique. *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 97(1), 73-89.

Trasciani, G. (2022). What vaccine for French culture? *Atlant Editoriale*.

Trasciani, G., Petrella, F., & Maisonnasse. (2021, février). *Présentation du projet de recherche "L'hybridité des ressources au regard de la crise sanitaire"* (p. 03503724).

Vaccaro, A., & Sellen, C. (2021). La philanthropie en France et aux Etats-Unis : Comparaison n'est pas raison ! ». *G.I.V.E./Vanity Fair*, 4, 230-233.

Vallée, O. (2023). Sylvain A. Lefèvre et Anne Monier (dirs), *Philanthropes en démocratie* : Paris, Presses universitaires de France, coll. La vie des idées.fr, 2021, 96 pages. *Questions de communication*, 43, 405-408.

Vasconcelos, J., & Bucolo, S. (2021). Fragilisation de la gestion associative : Défis et enjeux contemporains. *Sociologie du travail*, 63(2), 125-142.

Wiepking P., & Handy F. (2015). *The Palgrave Handbook of Global Philanthropy*. Palgrave Macmillan.

Zolfaghari, S., & Hand, J. (2020). Impact Investing: Challenges and Opportunities. *Journal of Sustainable Finance & Investment*, 10(3), 245-263.

Zunz, O. (2012a). *La philanthropie en Amérique. Argent privé, affaires d'État*. Fayard.

Zunz, O. (2012b). *Philanthropy in America: A history*. Princeton University Press.

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) – Mission Documentation et Centre de ressources

L'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un service à compétence nationale du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, créé en 2015. L'INJEP est à la fois un observatoire producteur de connaissances et un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la vie associative et le sport.

Le Centre de ressources de l'INJEP met à la disposition des chercheurs et acteurs de terrain une collection spécialisée unique en France, comprenant plus de 50 000 références sur les politiques et la sociologie de la jeunesse, l'éducation populaire-animation, la vie associative, mais aussi le sport. Il propose les services d'une bibliothèque ouverte à tous et assure une activité de veille documentaire et réglementaire, notamment à travers sa newsletter bimensuelle.

Pour plus d'informations : <https://injep.fr/linstitut/missions/mission-documentation-centre-de-ressources/>
